

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 19.

Prix du numéro, 7 centimes. — Annonces, la ligne, 10 centimes.

Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 10 MAI 1877

AVIS

Nos abonnés qui ont reçu leurs comptes la semaine dernière, ou qui les recevront cette semaine, sont priés de nous faire remise sans délai du montant qu'ils nous doivent.

SOMMAIRE

Le drame du siècle, par L. O. David. — Ouvrages canadiens donnés en prix, par A. Gélinas. — Emigration à Manitoba. — Nos gravures : Le théâtre de la guerre ; la catastrophe de la rue Saint-Urbain. — Revue de la semaine. — Un assassin de quatre ans. — Correspondance européenne, par G. A. Drolet. — Choses et autres. — Faits divers. — Le Sorcier du Mont Grandier (suite). — Les procès célèbres : le comte Pontis de Sainte-Hélène. — Le mois de Marie, par Louis Veilliot. — La Saint-Jean-Baptiste. — Nécrologie : L'hon. Charles Wilson. — La catastrophe de Saint-Prospère. — Nouvelles diverses. — Statistique criminelle. — Le jeu de dames. — Les échecs.

GRAVURES : Montréal—Grand incendie du 29 avril ; Position périlleuse des pompiers sur l'échelle Skinner ; Carte topographique du siège de la guerre ; Montréal—Grand incendie du 29 avril ; Vue des ruines, indiquant le mur dont l'éroulement causa la mort de onze personnes et en blessa dix autres.

LE DRAME DU SIÈCLE

Les lecteurs de *L'Opinion Publique* doivent se souvenir des prophéties que nous publions, il y a six ans, durant la guerre franco-prussienne. Quoique ces sortes de prophéties ne doivent pas, en général, préoccuper un esprit sérieux, celles-là, cependant, nous avaient frappé, parce que toutes, quoique faites à des époques différentes et par des personnes de différentes nationalités, s'accordaient à annoncer pour l'époque actuelle les grands événements qui suivent :

- 1o. Une guerre européenne ;
 - 2o. Le démembrement de la Turquie ;
 - 3o. Révolutions dans toute l'Europe et luttes religieuses terribles ;
 - 4o. Rétablissement de la monarchie légitimiste en France, et triomphe de la religion ;
 - 5o. Modifications politiques et religieuses importantes dans l'Europe entière.
- Ces prophéties, que nous avons commencé à publier simplement comme pièces de curiosité, nous avaient donné l'idée de réfléchir et de nous demander si les événements qu'elles annonçaient étaient possibles, et nous étions arrivés à la conclusion que plusieurs de ces événements étaient non-seulement possibles, mais probables.

Il nous paraissait naturel de croire, en voyant les nations européennes s'épuiser à s'armer, à chercher et à perfectionner les moyens de se détruire, en présence de la Prusse qui semblait regretter de ne pas avoir donné le coup de mort à la France, que ces préparatifs et ces provocations finiraient par une grande lutte.

La question d'Orient est venue, depuis ce temps, confirmer nos prévisions ; car, de toutes les questions, c'est bien celle qui peut le plus déchaîner la tempête sur l'Europe, et, à l'heure qu'il est, une guerre européenne paraît inévitable aux esprits les plus incrédules.

Les complications que va faire naître nécessairement la lutte entre la Russie et la Turquie semblent devoir amener naturellement cette lutte prédite des grandes nations de l'Europe. Tout porte à croire que la Prusse va laisser faire la Russie, moyennant compensation. Mais l'Angleterre, l'Autriche et la France pour-

ront-elles permettre à ces deux grandes nations de se partager une partie de l'Asie et de l'Europe ? Peut-être sera ce la Prusse qui forcera toutes les nations européennes à prendre les armes en se ruant sur la France sur le moindre prétexte, peut-être sera-ce l'ambition de la Russie qui obligera l'Angleterre de sauver ses possessions des Indes ?

Que le démembrement de la Turquie finisse, dans tous les cas, lors même que la Russie serait vaincue, par être le résultat de cette guerre européenne, il est facile de le prédire.

Maintenant, rien d'étonnant que, dans l'état actuel des esprits, une guerre européenne soit accompagnée de révolutions en France, en Italie et peut-être ailleurs. L'histoire de la Commune nous dit assez qu'il n'y a pas d'infamie dont les radicaux ne soient capables.

Lorsque le parti radical força M. Thiers à quitter la présidence de la République, il y a quatre ans, nous déclarâmes que la République ne s'établirait pas, cette fois encore, d'une manière permanente en France, que le radicalisme la tuerait. Si déjà il lui a fait tant de tort, si déjà la peur de la Commune et du radicalisme produit tant d'effet, que sera-ce lorsque les radicaux auront passé de Jules Simon à Gambetta, et de Gambetta à Naquet.

Croit-on que MacMahon ira jusque-là, qu'il se rendra même à Gambetta ? Croit-on qu'il laissera la France tomber entre de telles mains, lorsque le canon prussien grondera sur la frontière, que les cosaques fouleront le sol français ? Non, certainement non.

La France, affaiblie, se jettera dans les bras de l'homme que MacMahon lui donnera ou qui s'offrira pour la sauver des bêtes du dedans et des bêtes du dehors.

Quel sera cet homme ?

Peut-être, probablement, le comte de Chambord ; car on vaudra remonter d'autant plus haut qu'on sera descendu plus bas ; Sécan n'est pas encore assez loin pour qu'on accepte un Bonaparte, et le comte de Paris, le chef de la branche d'Orléans, est décidé à s'effacer devant le chef de la branche aînée.

Les mêmes causes produiront probablement les mêmes effets en Espagne et en Italie.

Qu'en même temps la lutte devienne partout religieuse, et que cette question qui se débat depuis si longtemps sur les places publiques, dans les journaux et les parlements, se décide à coups de canon, cela nous paraît encore bien naturel. Il est évident que la situation religieuse est, à l'heure qu'il est, aussi critique et anormale que la situation politique ; or, nous croyons que la réaction conservatrice et monarchique causée par les excès des révolutionnaires et des impies, amènera naturellement la réaction religieuse et le triomphe certain de l'Eglise, qui doit nécessairement arriver, puisque Jésus-Christ lui a promis qu'elle ne périrait pas. Or, il est évident que Jésus-Christ aura besoin d'intervenir bientôt pour tenir ses promesses.

Mais, dira-t-on, la liberté politique va donc disparaître de l'Europe ? Non, les abus commis en son nom ne feront pas perdre au monde le fruit de ses conquêtes. La tyrannie n'est plus possible dans le monde ; il restera aux nations européennes autant de liberté qu'elles peuvent en por-

ter ; la liberté de la presse et de la parole ne sera pas détruite, mais elle sera restreinte comme il faut qu'elle le soit, dans l'intérêt de la morale et de la vraie civilisation.

Plus on réfléchit, plus on étudie l'histoire, plus on se convainc que les abus de la liberté de tout dire et de tout faire ne valent pas mieux que les abus de la tyrannie. Mais on dirait que le monde est destiné à être sans cesse balotté entre les écueils de l'absolutisme et les précipices de la démagogie. Les peuples ne savent pas plus se contenter de la liberté dont ils jouissent, que les rois de leur pouvoir ; le besoin d'empêchement, l'ambition d'obtenir davantage les perd les uns et les autres. Il n'y a qu'en Angleterre où le peuple, grâce au sang-froid et au jugement qui le caractérisent, ait su s'arrêter à temps dans la voie des conquêtes, en rester à la monarchie constitutionnelle. Encore commence-t-il à se gâter.

Le peuple français n'a pas su comprendre qu'en cherchant la liberté au-delà de la monarchie constitutionnelle, il la perdrait. On a la preuve aujourd'hui, et on l'aura davantage plus tard, que la monarchie et l'aristocratie sont trop profondément enracinées dans le sol de la France pour qu'on puisse les en arracher complètement. On aurait dû se contenter d'émonder l'arbre, d'en couper les mauvaises branches, au lieu de vouloir le jeter au feu. De plus, il est évident que la France n'est encore ni assez sage, ni assez religieuse, ni assez morale pour être républicaine.

Malheureusement, le monde semble destiné, comme nous venons de le dire, à courir d'un extrême à l'autre ; il est bien probable que cette immense réaction monarchique et conservatrice finira par produire des abus et des exagérations qui amèneront une autre réaction démocratique et radicale, dont on ne peut se faire une idée. Qui peut dire ce que sera le monde dans cinquante ans, dans vingt-cinq ans même, au train qu'il marche ?

Il se fait plus de bouleversement maintenant, sous le rapport moral comme sous le rapport matériel, dans dix ans, qu'il ne s'en faisait autrefois dans un siècle.

P. S. Nous ajouterons, pour être bien compris, cette fois, qu'on peut fort bien, sans être prophète ou fils de prophète et sans croire follement à toutes les prophéties, arriver par le raisonnement à la conclusion que certaines choses prédites sont possibles et même probables. Eh puis, après tout, la plupart des grands événements n'ont-ils pas été annoncés longtemps d'avance ?

L. O. DAVID.

OUVRAGES CANADIENS DONNÉS EN PRIX

Le dernier numéro du *Journal de l'Instruction Publique*, de Québec, contient une nouvelle qui sera bien accueillie par tous les amis de la littérature nationale. Voici cette annonce :

Le département de l'Instruction publique distribuera cette année, à part les autres livres canadiens qui sont annuellement donnés en prix dans les écoles, environ 9,000 exemplaires des ouvrages suivants :

Les Anciens Canadiens, par P. A. de Gaspé, 2 vols.
Mémoires, par P. A. de Gaspé.
Opuscules, par l'abbé Ferland.
Légendes, par J. C. Taché.
Forestiers et Voyageurs, par J. C. Taché.

Anecdotes, par G. de Boucherville.
Le Colonel Dambourgs, par l'abbé Bois.
Lecture pour tous, par Oscar Dunn.
Le Tomahawk et l'Épée, par Joseph Marmette.
Au coin du feu, par Benjamin Sulte.
Légendes, par l'abbé Casgrain.
Opuscules, par l'abbé Casgrain.
A mes enfants, par N. Legendre.
A la veillée, par Faucher de Saint-Maurice.
Mélanges, par Hubert LaRue.

La maison paternelle, par Patrice Lacombe.
Ces volumes sont reliés en percaline gaufrée, avec titre en or. Le format est in-18 et in-12.
Les maisons d'éducation qui désireraient acheter ces ouvrages pourront le faire à bonne composition en s'adressant au département de l'Instruction publique. Les prix sont de \$0.25 à \$0.50.

On a souvent conseillé au gouvernement de consacrer aux ouvrages canadiens la plus grande partie des sommes qu'il paie chaque année pour des ouvrages étrangers qu'il fait distribuer comme prix et récompenses aux élèves des écoles publiques de la province. Ce serait là un moyen puissant d'encourager et d'aider notre littérature. Sans doute, on ne peut prétendre que les œuvres de nos auteurs canadiens doivent être acceptées par le département de l'Instruction publique au lieu et place des ouvrages classiques français ; mais nos écrivains ont bien le droit, ce semble, de demander que leurs livres aient la préférence sur les volumes d'historiettes et de fantaisies anodines que le gouvernement fait venir de France depuis nombre d'années et qu'il donne comme prix dans les écoles. D'abord, au point de vue financier, il n'existe pas de difficulté, puisque l'administration n'a pas à payer plus cher pour les ouvrages canadiens que pour les ouvrages étrangers ; en outre, au point de vue patriotique, il est évidemment préférable de mettre aux mains des enfants des écrits nationaux plutôt que des compositions étrangères qui n'ont trait ni à l'histoire ni à la science. Quant au style et au mérite littéraire, nous ne voyons pas que nos élèves aient à perdre en lisant, au lieu des romans français, des ouvrages tels que ceux qui sont énumérés plus haut et qui viennent d'être désignés par le département pour être ajoutés à la liste des volumes donnés en prix. Ce n'est pas le choix qui manque dans notre champ littéraire, puisque cette liste est loin de comprendre tous les écrits qui mériteraient d'en faire partie. Quoi qu'il en soit, c'est un progrès que nous sommes heureux de constater, et dont nous félicitons sincèrement le gouvernement. A. GÉLINAS.

ÉMIGRATION A MANITOBA

Près de six cent cinquante émigrants, venant pour la plupart des États-Unis, sont partis pour Manitoba dans le cours des deux dernières semaines, par la voie du Grand-Tronc. Ces émigrants, réunis en deux détachements principaux, se sont embarqués à la gare Bonaventure. Une lettre spéciale de Saint-Paul, Minnesota, nous apprend qu'ils sont arrivés en cette ville, et que le voyage a été des plus heureux jusque là. Tout nous porte à espérer que les voyageurs arriveront sans accident au terme de la route, et qu'ils trouveront à Manitoba succès et prospérité.

C'est le premier résultat obtenu cette année par le Rév. Père Lacombe, dans sa mission de colonisation de Manitoba, et ce résultat est brillant. Le mouvement est maintenant organisé, il ne peut qu'aug-

menter. Nous ne pouvons conseiller à nos compatriotes de laisser la province ; mais nous ne pouvons qu'encourager ceux qui sont décidés à partir, à se diriger de préférence du côté de Manitoba, de même que nous sommes heureux de voir les Canadiens des Etats-Unis prendre aussi cette direction. Nous reviendrons prochainement sur cette question importante.

Le Rév. Père Lacombe nous prie d'annoncer à ceux qui veulent aller à Manitoba, qu'un nouveau départ aura lieu le 15 de ce mois. "On a obtenu du Grand-Tronc le passage pour \$23, quand il y a un parti de 20 personnes, au lieu que c'est \$26 quand on est moins que ce nombre.

"Pendant l'été, il y aura différents départs pour les Canadiens des Etats-Unis et de cette province, tant pour ceux qui n'ont pu partir auparavant que pour les familles des colons déjà établis dans le Nord-Ouest."

NOS GRAVURES

Le théâtre de la guerre

Nous publions une carte topographique de la Turquie et des pays qui avoisinent la mer Noire. Cette carte donne une idée exacte de la position de cette région et de la nature du terrain. Nous donnerons, prochainement, une carte géographique qui indiquera mieux les divisions territoriales.

Afin de donner plus de facilité à ceux de nos lecteurs qui désirent suivre toutes les péripéties de la campagne d'Orient, il est bon de leur donner, outre la carte que nous publions, quelques éclaircissements sur la position du pays qui doit en être le théâtre. La ligne de combat entre les armées belligères s'étend des plaines de la Hongrie, à l'ouest, jusqu'au mont Ararat, à l'est. Constantinople est au centre de cette ligne immense, coupée en deux par le Bosphore, et chacune des deux sections doit être le théâtre d'opérations militaires distinctes, pour lesquelles les Russes ne pouvant communiquer par la mer Noire, dont la flotte turque est maîtresse, ont à fournir deux armées indépendantes l'une de l'autre, sans que les deux puissent se rejoindre, sinon en un point unique, Constantinople.

Nous aurons donc, dans la relation des événements qui vont se dérouler, à envisager les opérations de guerre en deux sections : à l'ouest de Constantinople, c'est-à-dire dans la Turquie d'Europe, et à l'est de Constantinople, c'est-à-dire dans la Turquie d'Asie ou Anatolie. Le point de convergence des deux armées est le même, mais le but immédiat de chacune d'elles est différent. Il est clair que les Russes ne peuvent avoir en vue d'arriver à Constantinople par l'Asie-Mineure, et que leur unique objet de ce côté doit être d'intercepter les lignes de terre par lesquelles les populations musulmanes du littoral oriental de la mer Noire sont en marche pour venir renforcer l'armée ottomane. Ces opérations ont leur importance sans doute, et peuvent amener des conflits dramatiques ; mais elles ne sont que les accessoires de la grande guerre, dont le théâtre est, en réalité, confiné dans les Balkans. Cependant, c'est sur la section de l'est qu'ont eu lieu les premières hostilités. C'est que de ce côté il n'y a point d'obstacle à la marche des troupes qui s'évanouissent au devant des unes des autres, sans rencontrer aucunes défenses naturelles qui les arrêtent.

Il est à supposer qu'avec le temps, un corps considérable se trouvera massé à Bucharest, qui sera forcément le point de départ des opérations actives, soit qu'elles soient dirigées à l'est, sur quelque point du Danube, soit qu'elles soient poussées à l'intérieur ouest de la Roumanie, vers un passage praticable entre Giurgevo et la frontière serbe.

En attendant, les Turcs suivent avec une extrême vigilance les mouvements et les préparatifs de l'ennemi, et il y a toute probabilité qu'ils ne seront nulle part pris au dépourvu. On estime dès à présent à 400,000 hommes les forces qui, de leur côté, font face au Danube, prêts à se porter en masses compactes sur tous les points qui pourront être menacés. Leur quartier-général est Silistrie, d'où elles ont l'œil

ouvert à la fois sur le haut et le bas-Danube, également surveillés par le va-et-vient incessant de leurs canonniers.

Il est confirmé que deux combats ont été livrés les 29 et 30 avril dernier, devant la forteresse Kars. On prétend que les Turcs ont été repoussés. Si la chose est vraie, c'est une défaite qui peut avoir pour eux les plus fâcheux résultats, voici pourquoi : De Kars, une route conduit à Erzeroum qui est la clef des vastes plaines de l'Asie-Mineure. C'est aussi la seule place qui fasse obstacle à une armée marchant vers le Bosphore. Elle est presque inexpugnable, mais aussi de sa position dépend la domination de toute l'Asie-Mineure, qui est la source principale des approvisionnements de la Turquie. La Russie, en s'emparant de cette place, déciderait le sort de la campagne de toute cette région.

Les Turcs se sont mis de nouveau à persécuter les chrétiens dans les villages qui regardent Ibraïl et Galatz.

Les autorités de la baie de Tunis ont offert au sultan 18,000 hommes d'infanterie et 5,000 de cavalerie, pourvu que la Porte paie les frais de leur transport et de leur équipement.

La catastrophe de la rue Saint-Urbain

L'horrible drame dont Montréal a été le théâtre, au commencement de la dernière semaine, s'est terminé vendredi par l'enterrement des dernières victimes, au nombre de deux, qui avaient survécu de quelques jours à l'affreux accident. Cela porte à onze le chiffre total des morts. Les funérailles des neuf premiers retirés morts de dessous les décombres, ont eu lieu solennellement mardi, le 1er mai, au milieu d'un concours considérable. Elles ont été faites aux frais de la ville. Pendant toute la semaine, Montréal a donné les signes d'un deuil profond, comme après une calamité publique. Les pavillons ont été tenus à mi-mât sur les principaux édifices durant tout ce temps. Des souscriptions ont été faites immédiatement pour les blessés et les familles des victimes. Notre population témoigne, en cette circonstance, de son admiration et de ses regrets pour les hommes morts à son service.

Nous avons rarement vu une excitation pareille à celle où cette catastrophe a jeté notre ville. Les journaux ont commenté longuement cet événement.

La réputation de bravoure et de dévouement de nos pompiers est bien établie, mais ce tragique événement a fait comprendre encore mieux l'importance et la grandeur de leur rôle, qui en fait quelquefois de véritables héros.

On n'a pu découvrir la cause réelle de l'incendie. Aucun indice n'a pu, cependant, faire soupçonner l'acte d'un incendiaire, et l'on croit à un accident.

Nous publions aujourd'hui deux gravures, l'une représentant la bâtisse pendant l'incendie même, et l'autre représentant les ruines.

Dans la première, on voit les pompiers qui viennent de tendre et d'escalader l'échelle de sauvetage, enveloppés et surpris soudain par un nuage de feu qu'une rafale de vent a dirigé de ce côté. Les trois braves, suffoqués, sont forcés de reculer. Ils n'ont réussi qu'à grande peine à échapper à la mort et à atteindre assez vite le bas de l'échelle, qui commençait déjà à brûler, et qu'ils eurent juste le temps de retirer après eux. La chaleur, accrue par les matières huileuses que contenait l'édifice, était tellement intense sur la façade de l'édifice, que les fenêtres des maisons en face prenaient feu, et les vitres des croisées entraînaient en fusion. On ne peut s'expliquer comment les pompiers aient pu résister à une pareille atmosphère.

La seconde gravure donne une vue fidèle des ruines après l'incendie. C'est dans la cour de la maison de M. Thériault, à gauche, que les onze victimes ont été écrasées par la chute du mur latéral, qui avait soixante pieds de hauteur. Ce mur était en brique et peu épais. Quelques briques s'en étaient déjà détachées et avaient frappé quelques personnes. C'est en venant au secours des blessés que les pompiers furent ensevelis par l'éroulement complet du mur, qui écrasa en même

temps une partie du toit de la maison de M. Thériault. On se pressa aussitôt pour retirer les malheureuses victimes ; neuf avaient été tuées du coup ; six survivaient encore, dont trois sont morts depuis.

Les maisons en bois qui bordaient la ruelle, entre la manufacture incendiée et la maison Thériault, furent toutes brûlées sans en excepter une seule. Elles étaient occupées par de pauvres familles d'ouvriers, que ce malheur a jetés dans la misère. Un journal anglais a donné à cette ruelle le nom de : Ruelle de la mort.

Nous espérons pouvoir publier, dans notre prochain numéro, les portraits des victimes.

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

On n'a reçu, pendant la dernière semaine, aucune nouvelle importante du théâtre de la guerre. Il ne paraît pas qu'il ait eu jusqu'ici d'engagement entre les armées russe et turque de ce côté du Détroit. L'initiative a été prise par les armées d'Asie, et deux batailles sérieuses ont eu lieu dans la région du Caucase, entre la mer Noire et la mer Caspienne. Les Russes auraient été battus dans ces deux occasions, malgré qu'ils eussent à leur tête le grand-duc Michel lui-même, le frère du Czar. Il semble que le système de défense des Turcs de ce côté n'est pas moins bien organisé que sur le Danube.

En Europe, on connaît les réponses de quelques gouvernements à la circulaire russe et à la circulaire turque. L'Angleterre et la France ont solennellement affirmé leur résolution de garder la neutralité. Ces déclarations ont une signification très-grave, si elles sont sincères et ne cachent aucune arrière-pensée. De la part de la France, on s'y attendait, et on ne peut qu'approuver cette détermination du gouvernement de Versailles. La France est la moins intéressée de toutes les grandes puissances continentales, dans les affaires d'Orient. Elle n'a en jeu aucun intérêt vivace et ne peut convoiter un pouce de terrain de ce côté. L'Angleterre, au contraire, est concernée directement, et on aurait lieu de s'étonner de l'attitude qu'elle vient de prendre, si on ne connaissait la position embarrassante où se trouve placé le gouvernement impérial, par suite de l'agitation créée par les libéraux en faveur des chrétiens de Turquie. En attendant, toutefois, on signale un redoublement d'activité dans les arsenaux anglais, ce qui pourrait porter à penser que la déclaration de neutralité n'est pas aussi sérieuse qu'on le croit. L'Autriche seule a osé élever la voix contre la Russie. Le gouvernement de Vienne, comme signataire du traité de Paris, a adressé une note à l'Angleterre pour lui signaler la violation de ce traité qui vient d'être commise par le Czar, et lui faire comprendre la nécessité d'intervenir. Comme on le sait déjà, le cabinet de Windsor a répondu à cet appel par une déclaration de neutralité. On ne connaît pas encore la réplique de l'Autriche.

Voici le résumé des principales dépêches : "La Russie a donné avis aux diverses puissances que le Danube sera bloqué depuis Orsova jusqu'à son embouchure, à dater du 7 mai.

"La clôture du Danube par la Russie est une grave question, parce que le traité de Paris garantit la liberté de sa navigation. Il est vraiment bien temps, dit à ce propos un journal, de rappeler la Russie à l'observation du traité de Paris, quand, depuis 1870, on lui a permis de donner dans ce traité autant de coups de canif qu'il lui a plu. D'ailleurs, la guerre que la Russie fait à la Turquie n'est-elle pas la violation flagrante du traité de Paris, qui garantit apparemment l'intégrité de la Turquie au même titre que la liberté de la navigation ? Singulière politique celle qui prétendrait exiger l'observation d'une clause accessoire lorsqu'elle permet de violer la clause principale.

"Malgré la déclaration de neutralité de la Grande-Bretagne, le recrutement des soldats et autres mesures militaires sont poussés activement dans tout le royaume-uni.

"Dans les Chambres, qui se sont réunies le 2 mai à Versailles, M. le duc de Cazes a déclaré que la plus stricte neutralité serait la base de la politique du gouvernement français.

"La Porte a pris, quant à ce qui concerne la navigation du Danube, les mesures que la Russie devait, disait-on, rendre effectives à dater du 7 de ce mois.

"Le Foreign Office a été informé par M. Layard que le commandant turc a ordre de fermer le Danube à la navigation et de prendre toutes les mesures militaires nécessaires à cet effet.

"On lit dans une dépêche de New-York que le gouvernement anglais est très-préoccupé du dessein apparent de la Russie de faire de la Turquie d'Asie le principal théâtre de la guerre, ce qui menacerait directement les intérêts anglais en Egypte et dans l'Inde."

Londres, 3.—A la Chambre des Communes, le sous-secrétaire du département des affaires étrangères, M. Bourke, étant interpellé, a dit que les Dardanelles et le Bosphore n'étaient pas encore mis en état de blocus, et qu'il n'avait pas encore été informé qu'un steamer anglais avait été détruit par une torpille devant Kertch. Il a ajouté qu'il avait demandé des renseignements au sujet de cette dernière affaire.

Les combats dans le voisinage de Kars, l'un

livré le 29 et l'autre le 30 avril, auraient été défavorables aux Turcs ; toutefois, ceux-ci auraient fait éprouver aux Russes des pertes considérables, mais ils auraient, eux-mêmes, éprouvé des pertes énormes.

L'Agence télégraphique russe annonce la reprise du bombardement du fort Saint-Nicolas par les Turcs ; la même agence annonce que les postes frontières en Asie ont été occupés par les Russes sans coup férir, les soldats s'empressant de mettre bas les armes et les populations de montrer une grande sympathie aux envahisseurs ; si grande même serait cette sympathie qu'un escadron de cavalerie aurait rendu ses étendards et demandé la permission de combattre avec les Russes.

Londres, 4.—Une dépêche de Constantinople mande ce qui suit : "Le steamer *Walachia* est arrivé ici, ayant reçu ordre de quitter le port de Galatz."

L'entrée de la mer Noire peut être bloquée d'un moment à l'autre, c'est pourquoi plusieurs steamers anglais demeurent ici. Un vaisseau russe, chargé de sel, a été capturé et amené dans le port.

Une dépêche de Bucharest, datée du 30 avril, mande ce qui suit : "Ce matin, vers dix heures, trois frégates turques ont commencé à bombarder Ibraïl, mais ont été forcées de se retirer vers midi, ne pouvant résister au feu des batteries russes. On ne connaît pas encore les pertes du côté des Russes.

La note de Saffet Pasha aux puissances, par laquelle il invoque l'article 8 du traité de Paris, a été envoyée, paraît-il, d'après les conseils de M. Layard. On dit que le conseil des ministres a désapprouvé la note par une forte majorité, mais qu'au Palais elle avait été entièrement approuvée.

Bucharest, 3.—Les dommages causés à Ibraïl, par le bombardement des Turcs, sont sans importance : personne n'a été tué.

UN ASSASSIN DE QUATRE ANS

On entend souvent parler à New-York de bandes de pickpockets, voire de voleurs par effraction, dont les âges varient de 5 à 10 ans.

Mais nous n'avons pas souvenir d'un exemple aussi remarquable de précocité que celui dont la ville de Boston vient d'être le théâtre.

Il y a quelques jours, un petit garçon de 4 ans a commis un assassinat réunissant toutes les conditions voulues pour faire pendre son auteur s'il avait l'âge de la corde, un assassinat prémédité pendant plusieurs heures, préparé avec art et délibérément exécuté. Le héros de cette aventure sans précédent se nomme Dudley Kimball, et, bien qu'il n'ait que 4 ans, il jouit déjà d'un *alias* ; ses petits camarades l'appellent le major. Ses parents habitent le no. 26, Holyoke street, à Boston. Dans la maison en face, no. 23, demeure la famille Cox, dont un des enfants, Stephen Cox, âgé de 6 ans, a eu une dispute dans la rue avec le major. La dispute est née pendant un jeu auquel participaient une vingtaine d'enfants, tant garçons que filles, mais aucun d'eux n'en connaît le motif, et le monde ignorera probablement toujours s'il s'agissait d'une bille, d'un cerceau ou d'un cerf-volant. Ce qui est avéré, c'est que le major s'est fâché tout rouge, qu'il a refusé de continuer à jouer et qu'il est rentré dans la maison paternelle après avoir catégoriquement déclaré à Stephen Cox que la journée ne passerait pas sans qu'il lui réglât son compte. L'après-midi, Stephen jouait dans le jardin, sous les yeux de sa mère assise à une fenêtre, quand le major s'est approché de lui, a renouvelé la querelle du matin, lui a répété qu'il ferait son affaire ; après, Dudley Kimball a reparu, a marché droit à Stephen Cox qui, appuyé sur la clôture du jardin, le regardait approcher sans aucune méfiance, et, quand il a été prêt à le toucher, le major, exhibant subitement un pistolet, en a appuyé le bout sur le front de son petit camarade et a tiré. Mme Cox, qui avait tout vu de la fenêtre, mais sans se douter de la réalité que quand elle a vu son fils tomber et le sang jaillir de sa tête, est descendue affolée, pendant que Dudley, reprenant à toutes jambes le chemin du logis, allait se cacher dans une chambre, probablement avec la vague intention d'établir un alibi. Le pistolet dont il s'était servi appartenait à son père, et comme le major avait plusieurs fois auparavant cherché à s'emparer de cette arme, on la tenait cachée. Le petit polisson avait donc dû employer le temps écoulé entre ses menaces du matin et le meurtre de l'après-midi, à fureter dans toute la maison pour découvrir la cachette du pistolet. Stephen Cox n'a survécu que quelques instants à sa blessure. Il appartenait, ainsi que le meurtrier, à une famille de négociants aisés de Boston. Une enquête doit être faite. D'après les paroles échappées au major quand la police est venue prévenir son père de ce qu'il avait fait, on présume qu'il a l'intention de plaider non-coupable et de soutenir que le pistolet est parti accidentellement.

—La *Vie Parisienne* annonce que la mode du papier à lettre change. Plus de papiers de couleurs, sauf pour les billets négligés et sans chiffres, plus de ces immenses chiffres multicolores ou dorés, qui, entre nous, avaient l'air d'adresses de confiseurs ; du simple papier anglais blanc, avec les armoiries en couleur ou le chiffre en couleur aurore, mais petit et placé au milieu du papier.

Plus de genre italien, le format français ordinaire pour les lettres longues ; la moitié du même format pour les missives familières.



MONTREAL—GRAND INCENDIE DU 29 AVRIL—POSITION PERILLEUSE DES POMPIERS SUR L'ÉCHELLE SKINNER

HISTOIRE D'UN BOUQUET

“Un bouquet!” et on se représente des roses, du muguet, des églantines, un tout frais et charmant, nuancé de bleu, de blanc, de mille couleurs, et qui émane un parfum où se retrouvent tous les souvenirs de l'été. Tantôt on se le figure dans un frais boudoir, surmontant un vase élégant; tantôt il orne le chapeau de nos bergères ou la poitrine de notre sœur: mais partout il est aimé, et sa bienvenue sourit dans tous les yeux à qui il est donné de le contempler.

Tel était mon bouquet, et plus charmant encore; car je l'avais cueilli dans les champs de l'enfance, dans ces lieux bénis où l'on ne va qu'une fois et où il ne nous est plus permis de retourner. J'avais des roses, des mugnets, des immor-

telles, les roses, pour moi, c'était cette tendresse dont le cœur paternel nous faisait à tous une si large part; le mugnet me représentait l'espoir toujours souriant même au milieu des larmes, et l'immortelle, c'était ce bonheur qui devait me suivre pas à pas sur la route de la vie. Et de toutes ces fleurs s'élevait un parfum de prière et de jeunesse, d'amour et de foi; et partout où mon bouquet s'arrêtait, il laissait ses douces émanations comme un gage de félicité. Je l'aimais comme on aime un ami, je le baisais avec recueillement, avec religion. Le soir, je le posais sur ma poitrine et je m'endormais heureux dans cette atmosphère de paix, et si une ombre venait obscurcir mon front, je regardais mon bouquet et il me disait d'aimer et d'espérer.

Pourtant, un matin, je m'éveillai et mes fleurs étaient flétries; leur corolle était

pleine des larmes de la nuit, et cette rosée bienfaisante, loin de la rajeunir, semblait un fardeau trop pesant et les inclinait sur leur tige. Et j'entendis dans la chambre voisine un murmure qui ressemblait à une plainte et à une prière, et j'entrevis les reflets de deux luminaires. Je m'agenouillai parmi les assistants et je pleurai, car celui pour qui on priait, c'était mon père.

Et mon bouquet était là, sans force, sans couleur, sans parfum. Je considérai longtemps ce triste emblème de tout ce que mon cœur avait renfermé d'amour et d'illusion, et je devins rêveur. Puis je pris mon bouquet, j'en dispersai les fleurs que je tressai en couronne, et je déposai cette couronne sur le cercueil de mon père. Le lendemain, je suivis le convoi. Je ne vis rien, je ne me rappelle rien; mais quand l'œuvre du fossoyeur

fut terminée, je m'aperçus qu'une main charitable avait enlevé ma couronne de la bière et l'avait jetée aux pieds de la croix.

Plusieurs années plus tard, je visitai ce petit coin de terre où dormait tout ce que j'avais aimé sur terre. J'écartai les feuilles mortes pour retrouver la trace des fleurs que j'avais déposées, mais le vent avait emporté les roses, les mugnets et les églantines étaient dispersées, seule une petite fleur s'élevait encore en s'attachant à la croix.

Et je me dis: “Dieu! il est donc vrai! tout passe sur la terre, les roses et l'amour, la violette et l'espoir: seule l'immortelle demeure toujours, image sublime du souvenir que ni le temps, ni la mort ne peut effacer.”

AUGUSTE OUVREAU.

Québec, 25 mars 1877.

CORRESPONDANCE EUROPÉENNE

Paris, le 18 avril 1877.

La Russie, qui brûlait du désir d'utiliser ses masses de soldats, tenus depuis plus d'une année sur le pied de guerre, pour se faire rembourser de ses frais par la Turquie, soit par une indemnité pécuniaire, ou par une tranche de l'empire ottoman, la Russie, dis-je, vient d'acculer la Porte et a fait échec et mat à la diplomatie européenne.

Toute l'Europe connaît l'appétit du Russe. Tant que l'empire moscovite ne s'est agrandi que du côté de l'Asie centrale, on l'a laissé faire. C'est pour faire pardonner à la Russie les œillades de convoitises, qu'elle jetait du côté du Bosphore, que le général Ignatieff a travaillé d'abord à faire signer par les grandes puissances le protocole de Londres. Mais pour bien arriver à ses fins, l'ambassadeur russe a fait exclure l'ambassadeur turc des conférences, et il a rédigé un document où la Russie se donne le beau rôle et où tout l'odieux retombe sur la Turquie absente. On sait comment il a réussi.

Naturellement, le Turc, qui est fier autant que fanatique, a refusé de consentir aux exigences de ce protocole. La Russie, qui avait tout préparé pour ce dénouement, joue la surprise et dit à l'Europe, étonnée de ce refus : " Restez tranquille, je vous prie, je m'en vais donner une leçon à ces coquins de Musulmans. Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas intervenir ; je me charge seule de faire respecter le protocole." Et voilà comment la guerre va se déclarer entre les deux grandes puissances orientales.

Il n'est pas possible de prévoir jusqu'où cette catastrophe s'étendra, ni quelles nations se trouveront emportées par ce tourbillon de fer, de feu et de sang. La Turquie se lève en masse au nom d'Allah, et tous les Musulmans sont enthousiasmés pour faire la guerre sainte aux Moscovites.

Le théâtre de la guerre sera autant l'Asie que l'Europe, s'il est vrai que la Perse ait fait alliance avec la Russie, en considération de certaines promesses. D'un autre côté, les tribus tartares, que la Russie a conquises pendant ces dernières années, vont profiter de l'occasion pour revendiquer leur indépendance.

Mais la Turquie a plusieurs épines, à l'intérieur et sur ses frontières, qui ne laissent pas que d'être très-inquiétantes, même en temps ordinaire ; que sera-ce donc, en guerre avec la Russie ? Les Monténégrins qui harcèlent, les Serbes qui veulent une revanche, les Méridites soulevés, les Roumains qui refusent le passage aux troupes turques sur leur territoire tandis qu'ils le permettent aux Russes, et l'île de Crète, qui, encore une fois, se soulève pour chasser les Turcs et retourner à la Grèce !

Si le Kédhive d'Égypte, le Bey de Tunis et les Musulmans des Indes et d'Arabie ne viennent pas à la rescousse de la Turquie, il est à craindre que la Russie n'ait la partie facile et n'écrase le Turc, déjà épuisé par les révoltes des chrétiens à l'intérieur.

La conséquence d'une victoire russe serait terrible pour les populations bulgares et chrétiennes actuellement soumises à la domination turque. Les massacres de chrétiens dans tout l'empire ottoman recommenceraient avec fureur. Les Bashi-Bouzuks ont déjà, paraît-il, reçu le mot d'ordre. C'est justement ces massacres, aussi cruels qu'inutiles, de ses sujets chrétiens, qui éloigneront de la Turquie les sympathies de l'Europe, qui aujourd'hui semble disposée à regarder cette lutte orientale en simple spectatrice.

La presse étrangère, et, parmi les journaux de France, le *Journal des Débats*, reconnaissent cependant que la responsabilité de la présente situation retombe sur la Russie, qui a manœuvré de façon à se ménager, en apparence, le rôle de vengeur des chrétiens orientaux, en mettant la Turquie dans l'impossibilité de consentir à ses conditions sans abdiquer toute prétention à faire respecter l'honneur de son pavillon et à conserver son indépendance nationale.

La guerre, dans tous les cas, ne peut commencer sérieusement avant quelques semaines, vu la distance que les Russes ont à franchir pour atteindre le Danube et envahir la Turquie proprement dite. Les Turcs garderont probablement la défensive. La dernière lueur d'espoir repose sur M. Layard, l'ambassadeur anglais à Constantinople, qui est en route pour cette ville. S'il peut réussir à faire céder le Divan, les Russes désarmeront et s'en retourneront avec leur *petit bonheur*. Mais cela est fort douteux, et lorsque ma lettre vous arrivera, je crois bien que le canon aura déjà fait entendre sa grande voix. La Turquie a l'avantage sur la Russie, quant à la marine militaire, mais la Russie peut tout de suite mettre 500,000 hommes en campagne pour rencontrer 350,000 Turcs. D'un autre côté, ceux-ci sont peut-être mieux armés et commandés que leurs adversaires. C'est la dixième guerre, depuis deux siècles, que la Turquie et la Russie se seront faites.

Les journaux français commencent à faire circuler la rumeur de l'ajournement probable de l'Exposition universelle de 1878, au cas où les affaires européennes se compliqueraient. Il est bien évident que si l'Autriche prend part à la guerre, il ne saurait guère y avoir d'exposition. Car l'Allemagne ayant refusé officiellement d'envoyer ses produits à Paris en 1878, la Russie, la Turquie et les principautés danubiennes étant en guerre, la Grèce et l'Italie sur le *qui-vive*, il ne resterait que les pays de l'ouest de l'Europe en paix, et il est vraisemblable que ces pays seraient plus occupés de fondre des canons et d'expédier des munitions aux combattants, qu'à faire des dentelles ou des pièces d'orfèvrerie pour l'Exposition de Paris. Espérons cependant que la providence enverra un grain de sagesse et de bon sens au Czar et au Sultan, pour qu'ils renoncent et nous donnent la paix.

Les travaux du Trocadero sont très-avancés, et ceux du palais, des kiosques et des galeries des beaux-arts, au Champ-de-Mars, sont aussi sortis de terre d'une vingtaine de pieds.

Nous avons fait notre visite aux Catacombes de Paris, comme je vous l'annonçais dans ma dernière lettre. Nous étions près de trois cents visiteurs pour faire cette descente, tous pourvus de bougies. Nous avons parcouru, à soixante pieds sous terre, les immenses galeries qui s'étendent de la place d'Enfer à Mont-Souris. Les Catacombes ne portent ce nom que depuis le milieu du siècle dernier, époque où l'on transforma les carrières, abandonnées depuis longtemps, en ossuaire, pour recevoir les dépouilles des cimetières de Paris, qui y furent transportées alors.

Les galeries et couloirs sont étroits et pavés en maçonnerie jusqu'aux grandes galeries, où commence l'ossuaire. De chaque côté, sur le parcours, qui a près d'un mille de longueur, avec des embranchements à droite et à gauche, sont cordés symétriquement les ossements de quatre à cinq millions de squelettes qui y ont été transportés. Les crânes dénudés forment la corniche de cette muraille funèbre. De temps à autre, les *artistes*, chargés du soin de décorer ces murs, ont fait, avec des crânes, des fémurs, des tibias, des dessins et des figures représentant des croix, des arabesques de fantaisie, etc., tout à fait réussies.

Parmi ces millions d'ossements que l'on frôle en marchant, à la lueur blafarde de nos bougies, se trouvent des restes de rois, de généraux, de princes et d'ancêtres peut-être de beaucoup de curieux qui les touchent en ce moment sans y songer.

La dépouille mortelle de Gilbert, le poète malheureux, se trouve exposée parmi ces ossements, et une plaque en marbre rappelle aux passants sa mémoire. Sur cette plaque sont gravés ces vers, tirés de la dernière élégie de Gilbert :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour et je meurs ;
Je meurs ! et sur la tombe où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Le poète ne croyait pas dire aussi vrai peut-être, surtout s'il entendait par tombe un asile au cimetière, à l'ombre d'un saule pleureur, avec un petit tertre émaillé de fleurs, comme les cimetières de Paris en

sont remplis, embellis par la piété des survivants. Il faut une permission de l'ingénieur en chef de la ville de Paris pour descendre dans les Catacombes, et la descente se fait deux fois par année, sous sa conduite, lorsqu'il y a assez de visiteurs d'inscrits. Gilbert avait donc raison : " nul ne viendra verser des pleurs " (sans permission) !

C'est empoignant tout de même, lorsque l'on passe devant l'endroit où sont les restes de l'infortuné poète, et qu'on y lit son dernier adieu ; plus d'un qui n'était pas venu pour cela, j'en suis sûr, lui donne un regret, lui accorde une prière, et verse plus d'une larme en se rappelant son histoire.

Je n'ai jamais revu le soleil avec autant de plaisir qu'en sortant de cette immense galerie funèbre. Vraiment, j'aime mieux les galeries du Louvre.

M. Thiers, le *petit bourgeois*, l'illustre homme d'état français, vient, lui aussi, d'atteindre sa quatre-vingtième année, le 15 avril courant ; quelques jours seulement le séparent de son ami Guillaume Ier. M. Thiers se porte à merveille, et, détail pueril, si vous le voulez, mais qui peint l'homme d'ordre et d'habitude régulière, M. Thiers se rase lui-même tous les matins. Il repasse son rasoir lui-même, et se rase d'une main qui n'a jamais tremblé. Son ami, le général Manteuffel, lui a écrit une lettre de félicitations, à l'occasion de cet heureux anniversaire.

Les royalistes de France, et ils sont nombreux, agitent une question qui, si elle réussit, sera le plus éclatant triomphe de la paix sur la guerre. Il s'agirait de racheter de l'Allemagne la Lorraine, pour l'offrir au comte de Chambord, qui, s'il n'est pas déjà sur le trône en 1880, à l'expiration du septennat de MacMahon, l'offrira alors à la France, comme son cadeau de rentrée.

Cela coûtera quelques millions, bien sûr, et peut-être, si l'Allemagne consent à cette transaction, y mettra-t-elle le prix ; mais les légitimistes sont généralement riches et paraissent disposés à se fonder. Il y a longtemps qu'ils n'ont fait quelque chose pour leur roi, et cette combinaison assurerait à Henri V l'appui et l'acclamation de la France honnête. Je ne sais pas ce que les bonapartistes, qui ont perdu cette même Lorraine, l'Alsace, des milliers de soldats et des milliards d'argent, pourraient offrir à la France, outre le suffrage universel, pour balancer le cadeau du comte de Chambord. Si ce projet réussit, les républicains seront les premiers à applaudir, et M. Jules Simon à accepter un portefeuille dans le cabinet d'Henri V. *Future will tell*.

Tandis qu'ils y sont, les royalistes, s'ils rachetaient le Canada-français à l'Angleterre, pour le réunir à la couronne française, hein ? C'est pour le coup que les employés de la Corporation de Montréal parleraient français !

A propos de la Corporation de Montréal, il nous arrive des échos des débats économiques dont nos édiles font retentir l'enceinte de la salle du Conseil-de-ville. Retrenchement ici, coupure là, réduction dans le budget du département des chemins, etc., mais augmentation nulle part. Comme contribuable, je demande la permission de dire un mot à plusieurs de mes amis qui ont l'honneur de représenter la cité au Conseil-de-ville.

Ce n'est pas quand une ville est sur le chemin des embellissements, de l'agrandissement et de l'assainissement, que l'on doit enrayer le mouvement progressif dans lequel elle est entrée. Il faut, au contraire, aider, par tous les moyens possibles, le développement de ses travaux d'édilité qui doivent la signaler aux regards de l'étranger, et la faire aimer par ceux qui l'habitent. Il n'y a pas d'argent gaspillé dans les travaux publics d'utilité première, bien dirigés, et pour les travaux d'embellissement, l'argent que l'on croit jeter par les fenêtres rentre de suite par les portes.

La position exceptionnelle de Montréal devrait en faire un bijou de cité. Il est vrai qu'il reste à créer bien des choses avant que l'étranger ne remarque notre ville,

autrement que pour sa situation. Eh bien ! créez, bâtissez, élargissez, creusez, canalisez surtout. Mais... l'argent ? direz-vous. L'argent ! la loi vous donne le pouvoir d'en prélever par taxes spéciales ou autrement ; mais de grâce, revisez votre système de taxation. Augmenter les uns, et diminuez les autres.

C'est à Paris que l'on peut faire une étude spéciale des systèmes de taxes directes et indirectes. Je me souviens de m'être souvent plaint des timbres apposés, une fois l'an, sur les polices d'assurance, au Canada ! Croiriez-vous qu'à Paris, on timbre le reçu que l'on me donne pour ma pension à l'hôtel, tous les jours, on timbre le reçu de la pension de mes enfants dans les pensionnats, on timbre jusqu'au billet de théâtre que vous prenez pour la représentation du soir. Et le capital donc, et les gros revenus, et les sociétés financières et industrielles ! Tout ne retombe pas, comme à Montréal, sur la propriété foncière.

Tenez, prenez les cochers de Paris ; il y a plus de douze mille cochers numérotés, sur les places publiques et dans les gares de chemin de fer. Entre nous, les voitures de place sont à peu près, avec les allumettes (timbrées aussi, pourtant), les seuls articles un peu à bon marché à Paris. Or, les cochers, qui vous chargent trente sous pour une course, de n'importe quel endroit à un autre, en dedans des murs, et autant que la voiture peut contenir de voyageurs ; les cochers, dis-je, paient des taxes énormes à la ville de Paris, comparativement à nos cochers de Montréal, qui, cependant, sont bien ceux qui détruisent et se servent le plus de nos rues mal macadamisées.

Un cocher paie, pour une voiture à un cheval, un franc par jour de taxe, pour circuler dans les rues de Paris, soit trois cent soixante-cinq francs l'an, plus un franc à la Régie, soit un total de trois cent quatre-vingt-cinq francs de taxes municipales, soit soixante et dix-neuf dollars par année. Et ils ne se plaignent pas, mais ils ont le droit d'être exigeants et ne se gênent pas de réclamer le bon entretien des rues. Ils paient pour cela. Aussi les rues sont superbes. Il faut voir ces grandes avenues, ces larges boulevards, pavés en asphalte, sur lesquels les voitures roulent comme sur des tapis de velours, et qui ne font ni boue ni poussière.

La compagnie générale des Asphaltes qui est seule concessionnaire pour la France, exposait, la semaine dernière, au palais de l'Industrie, au concours Hippique, des échantillons de ses produits. J'avais vu faire des rues et des trottoirs, et je questionnais l'employé chargé de représenter la compagnie, sur la durabilité de ces pavages en asphalte dans les pays froids. L'employé me répondit que la compagnie garantissait ses travaux contre la gelée.

J'étais bien surpris de voir sur la rue des Tuileries, que l'on fait en ce moment, poser l'asphalte, et un quart d'heure après, le public passer dessus, piétiner, sans qu'il y parût. C'était dur comme du bois déjà, et prêt à servir.

On emploie deux modes différents pour les rues et pour les trottoirs. Pour les trottoirs, c'est l'asphalte coulé, et pour les rues, l'asphalte comprimé. Pour faire un trottoir, on nivelle d'abord le terrain, on le couvre d'un fond de cailloux, qu'on revêt d'une couche de béton et de mortier, sur lequel on étend enfin l'asphalte chaud, bouillant, qu'avec des truelles en bois on étend à l'épaisseur voulue, et sur lequel on saupoudre, ou jette à la volée, quelques poignées de sable gravier, lavé, séché et tamisé, et... c'est fini. Un quart d'heure après, au plus, le public y passe et y passera des années sans le détériorer.

Pour les rues, on passe d'abord le rouleau pour bien durcir le fond ; puis on étend les lits de cailloux de fond et de bétons ; enfin, on passe, comme pour les trottoirs, une couche d'asphalte coulé, et pardessus ce bitume minéral, on applique le mastic Scyssel (nom de la mine) broyé en poudre et chauffé à cent soixante et dix degrés. Des manœuvres étendant cette poudre chaude, et, avec des masses en fer, la foulent et la

durcissent partout, pour qu'elle adhère bien au bitume. Cette opération terminée, des hommes armés d'énormes fers à repasser, chauffés sur les lieux, repassent cette surface comprimée, et lui donnent le poli et la solidité d'un monolithe. Inutile de dire que cette rue, bien arrondie, ne garde pas une goutte d'eau, ne fait ni boue ni poussière, et que les citoyens aiment autant y marcher que sur les trottoirs.

Croyez-vous que, sans argent, l'édilité de Paris ferait ces travaux-là ? Non, certainement. Les cochers et les particuliers qui ont cheval et voitures payent pour.

L'ex-Père Hyacinthe, M. Loyson, a donné la première de ses conférences, dimanche dernier, au Cirque d'Hiver, devant près de quatre mille curieux. Sujet : "Le respect de la vérité." Il y avait des études intéressantes à faire sur le public et sur le conférencier. M. Loyson est toujours prêtre, prêtre révolté, et ne parle que de religion comme votre Chiniquy, mais avec infiniment plus de talent, de réserve et d'élévation d'idées. Or, le public de curieux, qui était accouru pour l'entendre, est précisément le public qui ne veut pas entendre parler de religion, à moins que ce ne soit pour la vilipender. Ce public ne venait là que pour entendre le révolté s'escrimer contre l'Eglise, tandis qu'il affecté d'en parler avec amour. M. Loyson a parlé un peu de tout, du suffrage universel, de l'art, de la famille et de la religion.

Le discoureur politique, qui s'adresse à la Chambre des députés, trouve un auditoire préparé, qui est là pour entendre parler politique. Le Père Hyacinthe, quand il montait dans la chaire de Notre Dame, voyait ondoyer à ses pieds et autour de lui, huit à dix mille chrétiens, qui étaient venus là spécialement pour entendre parler religion ; dans ces occasions, il y a communauté d'idées et sympathie entre l'orateur et l'auditoire, tandis que, dimanche dernier, ce n'était plus ça, ce n'était plus le milieu favorable.

Tout le ban et l'arrière-ban du rougisme de Paris (de vrais rouges ceux-là), étaient serrés à s'étouffer sur les banquettes du Cirque, pour voir le spectacle annoncé ; c'était une première représentation, une pièce nouvelle ; on ne savait ce que c'était, ni ce qu'allait dire ce défrôqué ; il y avait donc foule. Quelques-uns croyaient que Mme Loyson allait montrer ses gosses, c'est-à-dire, en argot, ses enfants. Mais il n'y a pas eu de gosse d'exhibé, et l'ex-Père a fait un cours de morale à ces quatre mille curieux, pendant une heure et un quart. Beaucoup n'avaient pas entendu prêcher aussi longtemps, depuis longtemps. On a été sobre d'applaudissements ; il n'y a eu qu'un coup de sifflet, et, quand le rideau tomba, chacun de filer, jurant bien qu'on ne les reprendrait plus à venir à la *prêche*.

On se contenait dans le Cirque ; car, malgré que ça fut ennuyeux d'entendre parler de morale, même par M. Loyson, on était venu pour appuyer un révolté, donc on se taisait ; mais, le lendemain, fallait voir les journaux radicaux dire son fait à M. Loyson. Un nouveau journal, *La Marseillaise*, sorti des égouts, non de Paris, car on en sort propre, mais de Suisse, où est Rochefort, le traite de calotin, de Jésuite, et engage les frères à ne plus retourner se faire sermoner par cette *punaise échappée de sa sacristie* (sic).

A propos de journal radical, le *Radical*, qui, je vous l'annonçais, avait été poursuivi pour son compte-rendu du déjeuner au gras-double, du vendredi-saint dernier, a été condamné à quatre mille francs d'amende, et son gérant à quatre mois de prison. Ça va vite en France.

J'ai vu, samedi dernier, notre futur souverain, le prince de Galles, au concours hippique, où son Altesse s'est rendue en compagnie du maréchal MacMahon. Le prince de Galles a passé dix jours à Paris. Il est parti mardi pour Cannes.

Chaque fois que je vais au palais de l'Industrie, aux champs Elysées, je me prends toujours à penser à M. Josen Perrault. Voici pourquoi. Le palais de l'Industrie sert à toutes les expositions de beaux-arts, agricoles, industrielles, horticoles, etc., qui se font à Paris, d'un bout de l'année à

l'autre. Depuis que je suis ici, j'ai vu quatre expositions dans cet immense palais, et le premier mai s'ouvre le "Salon de 1878," c'est-à-dire l'exposition de peinture pour toutes les œuvres de l'année. C'est là que notre jeune compatriote, M. Huot, de Québec, expose son tableau original : "Le bon Samaritain."

M. Perrault a déjà voulu doter Montréal d'un palais d'Exposition, où se seraient tenues les expositions périodiques, qui se font à couvert, et où auraient pu être tenues, en permanence, les expositions des collections du gouvernement ; on aurait sauvé les loyers considérables que coûtent à l'Etat le musée de Géologie et autres, et l'on aurait pu tirer parti du bâtiment pour y installer les bureaux d'agriculture, des beaux-arts, etc. Cette idée avait du bon, et il est regrettable que l'on n'attache pas plus d'importance aux conceptions neuves et pratiques des citoyens qui s'intéressent à la chose publique.

La dernière exposition de chevaux a duré quinze jours. Tous les après-midis il y avait musique militaire et fanfares de cors de chasse. Chaque jour avait son attraction particulière. Un jour, c'étaient les attelages à quatre chevaux (*Mail Coaches*), qui défilaient devant le jury ; le lendemain, les chevaux sautant des obstacles ; un autre jour, les trotteurs ; un autre, les chevaux de selle, de carrosse, etc. Il y avait près de six cents chevaux, triés sur le volet, je ne vous dis que ça, qui étaient exposés. Fallait voir les installations à l'écurie, car chaque écurie concourait pour un prix de tenue.

Il y avait des prix pour le menage de chevaux, à travers toutes espèces d'obstacles éparpillés dans l'arène. C'est là qu'il ne fallait pas s'accrocher. D'ailleurs, on conduit très bien à Paris, et ces cochers, qui paient si cher de taxes, passent des examens sur leurs connaissances topographiques de la cité, et sur leur habileté à conduire un cheval.

L'Albani, avant de partir pour l'Angleterre, a chanté au palais de l'Elysée, chez le maréchal de MacMahon, qui, hier, lui a envoyé un bouquet de fleurs de Sévres, avec une lettre de la maréchale. Notre virtuose a été victime d'un escroc, ces jours derniers. Cette aventure fait connaître l'Albani sous un jour nouveau, et qui lui fait le plus grand honneur.

Un individu écrivit à l'Albani, sous la signature de M. de Villemessant, rédacteur en chef du *Figaro*, lui demandant une aumône pour les pauvres de Paris, avant son départ ; la lettre ajoutait qu'un messenger viendrait chercher la réponse.

Le messenger, qui n'était autre que l'auteur de cette fausse lettre, vint en effet et reçut de Mlle Lajeunesse un chèque de cinq cents francs (cent dollars) sur un banquier de Paris. Le faussaire l'endossa du nom de M. de Villemessant, et s'en fut le faire payer. La banque ! qui n'avait pas coutume d'escompter des effets de commerce de cette nature, en parla plus tard à M. de Villemessant, qui ignorait tout, naturellement. C'est ainsi que les cinq cents francs de l'Albani sont allés on ne sait où. Elle a chanté tout de bon cette fois-ci. Mais son intention était bonne et toute la presse la commente ainsi. C'est de la réclame pour plus que le montant de son chèque. Elle n'en saurait, cependant, avoir autant qu'elle en mérite.

L'opéra de Charles Gounod, sa dernière grande œuvre : "Cinq-Mars," se joue en ce moment à Paris avec beaucoup de succès. Je vous en parlerai.

G. A. DROLET.

P. S. — Nos jadis, les Zouaves canadiens, ont dû apprendre avec douleur le décès du capitaine de Kersabiec, qui avait épousé mademoiselle de Beaujeu. M. de Kersabiec est décédé dans les terres de sa famille, près de Nantes, au commencement de ce mois.

ACCIDENT. — A Sainte-Catherine, ces jours derniers, pendant que deux enfants étaient à s'amuser avec un pistolet chargé, le coup partit et la balle perça l'estomac de l'un et le bras de l'autre.

CHOSSES ET AUTRES

Le choix du tracé du chemin de fer de la Rive Nord, entre Montréal et Maskinongé, donne lieu à beaucoup de difficultés et de débats. Les journaux sont fort occupés de cette grave question. On ne croit pas que le gouvernement ait encore pris une décision définitive.

Il y a deux partis, comme on le sait : celui du tracé de l'intérieur, et celui du tracé du fleuve. Ce dernier est le plus logique. Ce chemin doit être un chemin commercial avant tout, puisqu'il est pour la ligne droite ; l'autre aurait le droit pour lui, s'il s'agissait d'un chemin de colonisation.

Or, il est rumeur que le gouvernement ne donnera raison ni à l'un ni à l'autre, et qu'il aurait adopté un tracé intermédiaire. D'après ce plan, le chemin suivrait une ligne droite de Maskinongé à Terrebonne, pour se rendre de là à Montréal, à travers l'île Jésus ou l'île de Montréal. On ignore.

Cette affaire cause une grande excitation. Il est temps qu'on arrive à une détermination finale. La voie est déjà en grande partie terminée sur le reste du parcours, tandis qu'elle n'est pas même localisée ici.

La guerre d'Orient surexcite les imaginations partout. A Montréal, plusieurs personnes sont déjà parties pour prendre du service dans l'armée turque, entre autres quelques Polonais récemment établis en cette ville. Les journaux annoncent que le lieutenant-colonel Labranche a aussi demandé officiellement au gouvernement fédéral l'autorisation d'organiser un régiment de volontaires canadiens qui se joindrait à l'armée anglaise dans le cas où l'Angleterre prendrait part à la guerre.

Une délégation nombreuse de catholiques anglais est partie de Londres pour Rome le 5 courant. Lord Norfolk était à la tête de cette troupe de pèlerins, qui portent au Saint-Père une adresse couverte de 500,000 signatures.

Le blocus de la mer Noire est déclaré.

L'Autriche a décidé d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine.

La Porte a déclaré officiellement la guerre à la Roumanie, qui prend ouvertement parti pour la Russie, et qui se prête si complaisamment aux manœuvres russes.

L'insurrection des Méridiens est terminée. Les rebelles ont été forcés de se rendre aux Turcs. C'est un embarras de moins pour ceux-ci.

Les Chambres de Constantinople ont déclaré l'état de siège.

Le sacre de Mgr. Hannan, le nouvel archevêque d'Halifax, aura lieu le 29 courant. Il y aura, à cette occasion, une réunion considérable d'évêques. Sa Grandeur Mgr. Taschereau et Sa Grandeur Mgr. Fabre se rendront, dit-on, à Halifax pour cette circonstance.

Le télégraphe parle d'une crise ministérielle imminente en Angleterre, à propos des événements d'Orient. On parle de la résignation de lord Carnarvon et de lord Salisbury.

La réponse de lord Derby à la circulaire russe vient d'être publiée. Elle contient un désaveu complet de l'action de la Russie, et dit que le rejet du protocole par la Turquie ne justifie nullement la conduite du Czar.

FAITS DIVERS

—La réunion générale des Zouaves pontificaux canadiens aura lieu, cette année, à Ottawa, les 30 juin et 1er juillet.

—Mgr. l'archevêque de Quito, Equateur, a été empoisonné le Jeudi-Saint, en célébrant la messe, par l'introduction d'une dose de strychnine dans le vin sacramentel.

—Une petite fille de M. Victor Goulet, cultivateur, de Saint-Augustin, comté de Portneuf, a trouvé la mort, mercredi, en tombant dans une cuvette remplie d'eau bouillante.

—On doit commencer sous peu les travaux du chemin de colonisation du lac Saint-Jean, pour lequel un octroi de \$20,000 a été voté à la dernière session de la législature provinciale.

—La longueur du chemin à faire est de 53 milles.

—L'ablégat, Mgr. Conroy, est parti jeudi de Queenstown, en route pour Québec. Le prélat débarquera à Halifax, pour la consécration du nouvel archevêque de ce diocèse, Mgr. Hannan. On croit qu'il arrivera à Québec le 25.

—Les catholiques irlandais se préparent à lui faire une réception publique.

—Vendredi matin, un homme âgé d'environ 60 ans a été trouvé mort sur la voie du Grand-Tronc, près de l'ancienne gare, dans le quartier ouest de cette ville. D'après un reçu trouvé dans la poche de son habit, on a constaté que c'était un nommé Henry Mattice, dont la famille réside près de Morrisburg. On suppose qu'il a été tué par un convoi la nuit dernière.

MORT D'UN CANADIEN AUX ETATS-UNIS. — On nous écrit de Deadwood City, Blak Hills, territoire de Dakota, à la date du 15 avril dernier : "Vous voudrez bien, par la voix de votre

journal, donner les quelques nouvelles suivantes sur le sort d'un Canadien-français dont les parents demeurent, je crois, aux environs des Trois-Rivières. Ces jours derniers, j'ai visité un cimetière qui se trouve dans les montagnes de Cheyenne, aux environs de Deadwood. Ce cimetière renferme les restes des blancs tués dernièrement par les sauvages. De petites planches marquent l'endroit où reposent les victimes des Indiens. Une de ces planches a attiré mon attention. Elle portait l'inscription suivante :

"VICTOR BOURQUE,
Canadien,
Décédé le 8 mars 1877."

"J'ai demandé des détails sur ce Canadien. On m'a répondu qu'il avait des parents aux Trois-Rivières et que, pendant quelques mois, il avait été employé chez M. Vauthier, à Montréal. Comme il est presque certain que ses parents n'ont pas encore appris sa mort, vous leur rendrez un grand service en annonçant cette nouvelle dans votre journal."—*Minerve*.

ECHAPPÉ BELLE.—On lit dans l'*Union des Cantons de l'Est* :

"Le 23 avril, un nommé Dagenais est descendu à la rivière Noire, en haut de la chute Roxton, avec son cheval attelé sur une voiture dans laquelle il y avait une tonne, pour l'emplir d'eau. Le courant qui est très-fort a tout entraîné dans la chute. Il va s'en dire que cheval, voiture et tonne ont sauté la chute haute de 33 pieds. Après un saut semblable, le cheval, qui devait, suivant l'opinion des personnes présentes, être plus mort que vif, ne se prit pas pour battu. Le courant, qui a une rapidité vertigineuse en bas de la chute, menaçait d'entraîner le tout dans la Dam du moulin de F. L. Eldridge et de lui faire faire encore un autre saut de dix pieds. En bas de la chaussée, ces débris de naufrage ont été attirés sur une petite île, et au grand étonnement et à la grande joie du propriétaire, le cheval en a été quitte pour une légère égratignure à une patte, et voiture et attelage n'étaient pas brisés."

LECTURE EN FAMILLE.—On ne songe pas assez à l'influence que peuvent avoir les lectures de famille bien suivies et bien dirigées. Outre qu'elles créent des habitudes d'intérieur, en réunissant à certaines heures fixes ceux qui habitent sous le même toit, elles agissent sur eux tous en même temps, et, en augmentant le nombre de leurs points de contact, resserrent nécessairement les liens de parenté. A la longue, la communauté d'instruction et d'émotion qui résulte de ces lectures, appareille les esprits et les cœurs. On vit dans une même atmosphère de pensées et l'on se comprend réciproquement parce que l'on a puisé aux mêmes sources ces doctrines. De même qu'au physique l'hygiène et les habitudes d'une famille finissent par influer sur tous ses membres et leur donner des besoins pareils de nourriture, de vêtements et d'habitation, la communauté d'un régime moral doit leur infiltrer des doctrines et des affections semblables. Faire ses lectures en famille, c'est habituer nos esprits à prendre leur repas en commun.

—On écrit de Joliette :

"Voici ce qu'a prouvé l'enquête tenue à l'occasion de la mort de l'enfant Proteau, en cette ville. Les enfants Desmarais, Proteau et Lapierre arrêtaient chez M. H. Bonin pour gagner à l'école en compagnie de l'enfant de ce dernier, comme c'était leur habitude. M. Bonin les vit entrer dans la cour. Environ cinq minutes plus tard, M. Bonin ayant terminé son repas, sortit de sa maison et rencontra l'un des trois enfants qui lui dit : le petit Proteau est mort. En un clin d'œil, M. Bonin fut rendu dans sa remise et aperçut l'enfant renversé sur le bras de la roue qui fait mouvoir la scie ronde. Le sang lui sortait des narines en abondance. Il se fit aussitôt apporter de l'eau froide ; mais il vit sur le champ qu'il n'avait plus que quelques instants de vie.

"Les enfants Lapierre et Desmarais avaient fait asseoir les petits Bonin et Proteau sur le bras de la roue qu'ils mirent en mouvement. Proteau se leva debout sans qu'ils s'en aperçussent et se passa la tête entre deux pièces de bois transversales éloignées l'une de l'autre d'environ huit pouces et qui se trouvaient à trois pouces d'une solive. La tête de l'enfant Proteau dépassant ces pièces transversales rencontra cette solive par le mouvement de la roue, et c'est alors que le crâne fut brisé tellement qu'une partie de la cervelle se répandit par terre.

"Le verdict du jury a été : "Mort accidentelle."

—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

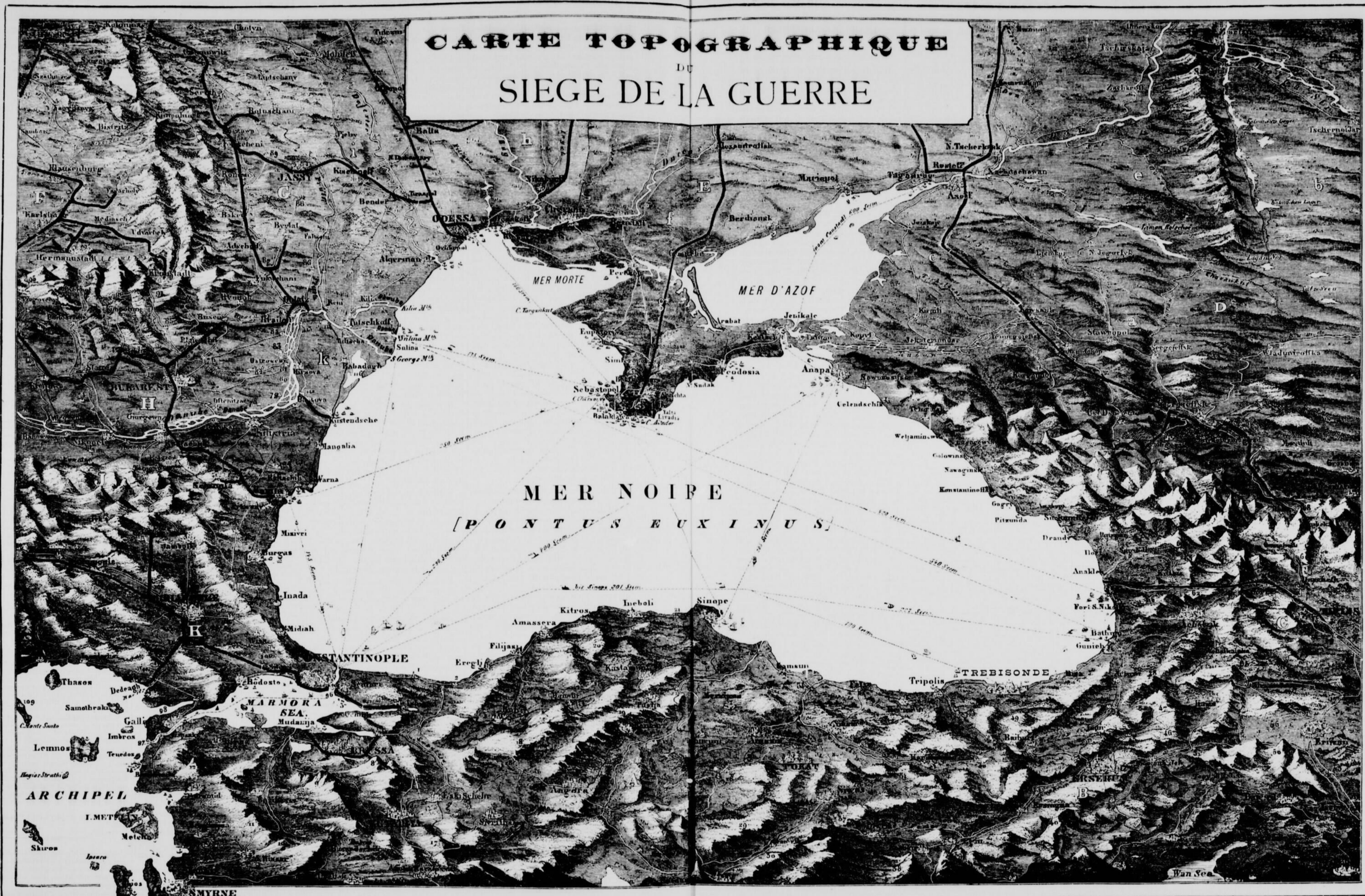
Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAUNAY,
223, rue McGill, Montréal.

CARTE TOPOGRAPHIQUE DU SIEGE DE LA GUERRE



TURQUIE D'ASIE.
A. et B. Anatolie et Arménie.

- 1 Kirkeh
- 2 Milan
- 3 Ile Princesse
- 4 Ile Marmora

- 5 Aidin
- 6 Sufuria
- 7 Muallich
- 8 Montagnes Kosetsi
- 9 Montagnes Urus
- 10 Montagnes Demirdsch
- 11 Montagnes Kodsch
- 12 Mont Ida
- 13 Baïnes de Troie

- 14 Beskabal
- 15 Kap Baba
- 16 Tschindirilti
- 17 Montagnes Emir
- 18 Montagnes Allah
- 19 Montagnes Kuschi
- 20 Montagnes Alpar
- 21 Kasaridi
- 22 Karga

- 23 Dauran
- 24 Bastra
- 25 Sitch
- 26 Kialar
- 27 Kapukol
- 28 Besiakakol
- 29 Montagnes Ak
- 30 Montagnes Changir
- 31 Montagnes Karabel

- 32 Kuleh-Hissar
- 33 Kotanis
- 34 Tschelintelieneh
- 35 Salag
- 36 Balachor
- 37 Uasch
- 38 Montagnes Gols
- 39 Montagnes Mouser
- 40 Montagnes Bingol

- 41 Montagnes Kolb
- 42 Tattoss
- 43 Karakialak
- 44 Eschkala
- 45 Tertom
- 46 Otali
- 47 Montagnes Deschildir
- 48 Artahan
- 49 Montagnes Kolet

- 50 Arara
 - 51 Karabannar
 - 52 Kagysman
 - 53 Maku
 - 54 Peterkok
- EMPIRE RUSSE.**
C. CAUCASE (GEORGIE)

- 55 Sadarak
- 56 Elene de Iriwan
- 57 Deltchan
- 58 Astanbegli
- 59 La Ville Blanche
- 60 Passanar
- 61 Saron
- 62 Scharapani
- 63 Orbek

- 64 Marl
- 65 Kasasch
- 66 Saschek
- 67 Barbak
- 68 Kasbek
- 69 Ertan
- 70 Elens
- 71 Morych
- 72 Nish

- D. CAUCASE.**
a Province de Stawropol.
b Province de Astrakan.
c Terre des Cosaques de la Mer Blanche.

- E. RUSSIE MERIDIONALE.**
e Terre des Cosaques du Don.

- f. PROVINCE DE TAURIS.**
d La Péninsule Kim.
e Province de Chersonese.
g Bessarabia.
- AUTRICHE.**
F. LES SEPT-MONTAGNES.

- TURQUIE D'EUROPE.**
G. H. ROUMANIE.
- 73 Puteschi
 - 74 Bardouchani
 - 75 Wladoul
 - 76 Stobolaki
 - 77 Bostschali
 - 78 Gorpeni
 - 79 Kimpinka
 - 80 Paschara
 - 81 Tekusch

- 82 Watalas
- 83 Tirgul-Formos
- 84 Passe Temoss
- 85 Mont Batschets
- 86 Passe Bolza
- 87 Passe Pitroz
- 88 Le Golfe de Saxon
- 89 Kadikol
- 90 Passe Sakhan

- K. KAMÉLIE.**
91 Le Bosphore et la Corne d'or

- I. BULGARIE.**
92 Umur Fakil
- 93 Ardos
- 94 Ogla Basaridschik
- 95 Demir Kapia, ou la Porte de fer
- 96 Tronowa
- 97 Hissaridschik ou la Porte de Trojan
- 98 Arda

- 99 Mont Athos
- 100 Ostrowo
- 101 Ploewia
- 102 Tschernowoda
- 103 Martsehin
- 104 Isakcha
- 105 Ruines du mur de Trojan
- 106 Kabulagh

LE SORCIER

MONT GRANIER

DEUXIÈME PARTIE

L'ECHANSON DE MIRIBEL

Non ! tous les cœurs n'ont pas le ver de l'égoïsme. Tous les riches n'ont pas fouillé dans le boubrier ; La pudeur croît, plus belle, à côté du cynisme. Les prés ont plus de fleurs à côté du charnier.

(OUIER, Feuilles mortes)

VII

COMME QUOI MONSIEUR DE BELLETRUCHE REGRETTA QUELQUE FEU D'AVOIR INVENTÉ LA POUDERE.

Tous les convives se levèrent à la fois et coururent aux fenêtres. Dans la rue, une foule nombreuse volait dans la direction de la porte Bonrioux, en criant : "Au feu ! au feu !" Rien de plus effrayant que ce cri, surtout quand la nuit est noire et que le tocsin l'accompagne de sa voix formidable...

Un homme, venant du côté de la porte Bonrioux et courant à perdre haleine, arrivait devant l'hôtel de Belletruche au moment où les fenêtres s'ouvraient.

Il leva la tête et vociféra, de façon à se faire entendre des seigneurs accoudés sur le balcon : "Au secours, seigneurs, le feu est à la rue de l'Orme. L'hôtellerie de Césaire Fenouil et la maison de Belletruche sont en flammes !"

Il a ait à peine dit le nom de Fenouil, que Prégent du Rocher, enjambant le balcon, sauta dans la rue :

"Qui m'aime me suive !" cria-t-il.

En un clin d'œil, Barberaz, Ternier, des Flammes et quelques autres prirent le même chemin.

Le reste des convives rentra dans la salle, et peu de minutes après, tous étaient réunis sur le lieu du sinistre.

Le feu avait commencé dans la maison où Belletruche avait établi son laboratoire, maison contiguë à l'hôtellerie de l'Orme.

Celle-ci, bâtie en bois pour la plus grande partie, et remplie de fourrage, de bois et de matières inflammables, avait été promptement gagnée par le feu.

Le spectacle était saisissant.

La flamme s'élançait en gerbes ondoyantes de toutes les ouvertures qui pouvaient lui donner passage, et léchait, de ses langues ardentes, les murailles noircies.

Une pluie d'étincelles tourbillonnait dans l'espace, poussées par un vent violent.

Un immense nuage de fumée, empourprée par la clarté funèbre de l'incendie, flottait au-dessus des maisons, et couvrait d'un panache rougeâtre les habitations voisines.

Les pans de murs s'écroulaient, entraînant avec eux des planches, des poutres, des amas de meubles, et fournissant ainsi un continuel aliment à la flamme.

De temps à autre, de sourdes explosions se faisaient entendre, et les flammes prenaient des teintes étranges : tantôt elles devenaient d'un bleu intense, tantôt d'un rouge éclatant, puis elles passaient au jaune le plus pur, au vert le plus tendre, au violet et au blanc.

Une odeur âcre, nauséabonde, se répandait alors, et forçait la foule à reculer.

C'étaient des substances chimiques renfermées dans le laboratoire de Belletruche qui brûlaient, argumentant de plus en plus la dévouante activité de l'incendie.

Aucun moyen de secours n'existait.

On avait bien formé une chaîne d'hommes vigoureux, qui se passaient de mains en mains de grands seaux d'eau, mais la fontaine coulait trop lentement et ne pouvait fournir assez d'eau à la fois.

On ne pouvait approcher du brasier, à cause des émanations délétères qui s'en échappaient et qu'il eût été dangereux de respirer.

La foule restait donc à peu près immobile et se contentait de pousser de grandes clameurs, lorsqu'elle voyait un pan de mur s'écrouler ou les mystérieuses lueurs apparaître.

Quelques hommes, plus courageux que les autres—et parmi lesquels se trouvaient Gengoux et Barberaz—s'étaient élancés dans l'hôtellerie, et jetaient, par les fenêtres du rez-de-chaussée, tout ce qui leur tombait sous la main de meubles, de linge.

Ces objets étaient aussitôt mis en sûreté dans la boutique de Crépin Tardiguet, à la porte de laquelle se tenait, un bâton à la main, pour empêcher les pillards de pénétrer chez lui, le cordonnier-juré flanqué de son apprenti et de son ouvrier.

D'autres hommes, armés de haches, travaillaient à couper les toits des maisons voisines pour empêcher l'incendie de se propager dans tout le quartier.

Le seigneur de la Chambre et le chambellan des Colompnes s'étaient mis à la besogne, comme s'ils eussent été de simples ouvriers, et taillaient dans le bois à grands coups de guisarme.

Au moment où Prégent était arrivé, Césaire Fenouil, accablé de désespoir, était assis auprès de la fontaine et sanglotait, sans paraître voir ce qui se passait autour de lui.

Une vieille servante priait, agenouillée auprès de son maître.

Aldobrande n'était point là.

Le premier mouvement de Prégent fut de courir vers le vieillard et sa première parole fut :

"Aldobrande !"

Il dit ce nom avec tant d'anxiété, tant de douleur contenue, que Césaire leva les yeux malgré lui. Il reconnut aussitôt le fiancé de sa fille. Se levant tout à coup, il poussa un grand cri et se jeta dans les bras du jeune homme, sans pouvoir lui répondre.

"Où est Aldobrande ?" répéta Prégent d'une voix frémissante.

Césaire étendit la main, et montra l'hôtellerie en balbutiant :

"Là... là..."

Il ne put ajouter aucune autre parole et tomba évanoui.

Sans s'occuper davantage de lui, Prégent se précipita d'un seul bond, dans l'auberge, en criant d'une voix tellement forte qu'elle domina le tumulte de la foule :

"Aldobrande ! Aldobrande !"

Il eut à peine fait dix pas qu'il chancela.

La chaleur était si intense, la fumée si épaisse, qu'il ne put avancer plus avant.

Le sol tremblait sous lui, et les dalles, chauffées à outrance par les débris enflammés dont elles étaient jonchées, calcinaient la semelle de ses souliers...

Il porta ses mains à son front et cria d'une voix qui allait s'affaiblissant :

"Aldobrande ! Aldobrande !"

Une solive embrasée se détacha du plafond et vint l'atteindre à l'épaule... Ses genoux fléchirent... ses mains se portèrent instinctivement en avant... il tomba...

Un cri épouvantable jaillit de sa poitrine, et ses lèvres murmurèrent une dernière fois :

"Aldobrande !"

"Me voici !" répondit une voix douce.

Le malheureux se sentit soulever par une main robuste.

Il ouvrit les yeux. Aldobrande l'entraînait vers la porte.

"Courage ! dit-elle, essayez de marcher."

Il se leva péniblement et gagna le seuil de l'auberge d'un pas rapide...

Un instant après, ils étaient sauvés...

"Ah ! s'écria Aldobrande, se jetant au cou de son père, qui pleurait de joie, j'ai bien cru que je ne vous reverrais jamais."

La foule battit des mains.

Prégent serra la main de Césaire :

"C'est elle qui m'a sauvé, lui dit-il en lui montrant Aldobrande. Dieu a fait un miracle."

Toute cette scène avait à peine duré trois minutes.

Au moment où Prégent, rayonnant de bonheur, entra avec Aldobrande et le bonhomme Fenouil dans la chambre de Crépin Tardiguet, on entendit le son d'une clochette, et l'on vit apparaître, au détour de la rue Boreière, un prêtre revêtu des ornements sacerdotaux. Il tenait dans ses mains, enveloppées d'une écharpe de soie, l'hostie consacrée.

Deux clercs, portant une lanterne allumée, précédés d'un enfant agitant une sonnette, marchaient devant lui.

Tous les spectateurs se jetèrent à genoux et se prosternèrent.

Dans ce siècle de foi, lorsque les moyens humains paraissent inefficaces, l'on s'adressait au Tout-Puissant, et l'on demandait naïvement un miracle à sa miséricorde.

Le prêtre venait sur le lieu de l'incendie, portant entre ses mains vénérables le très-sacré Sacrement. Quelquefois aussi, il jetait dans les flammes le corporal sur lequel on place, à l'autel, le calice consacré. Souvent, l'incendie, que les hommes n'avaient pu éteindre, arrêtait ses ravages au moment où l'Eucharistie apparaissait (1).

Au moment où le prêtre—c'était le chanoine Henri de Ternier—apparut devant l'hôtellerie, un fracas épouvantable retentit...

Les deux maisons venaient de s'abîmer et les pierres, couvrant le brasier, étouffèrent la flamme.

Monseigneur Amédée de Miribel était là, avec tout son clergé, et cherchait à consoler de son mieux le pauvre Belletruche dont la douleur faisait mal à voir.

"C'est moi ! disait le maître d'hôtel, c'est moi qui suis la cause de ce malheur ! Ah ! mon imprudence me désespère."

—Surmontez votre douleur, sire Ennemond, répondait l'évêque. Vous êtes, vous, le moins à plaindre.

—Eh ! ce n'est pas moi que je plains, mais ce malheureux hôtelier...

—C'est vrai ! le voilà réduit à la misère..." Belletruche se redressa avec fierté et regarda le prince de l'air d'un homme offensé :

"Pour qui me prenez-vous donc, Monseigneur ? s'écria-t-il. Je suis riche, merci Dieu ! et je saurai indemniser largement ce brave homme de la perte que mon imprudence lui a fait subir."

—Vous êtes un cœur d'or, Belletruche, dit l'évêque avec émotion. Mais quelle est donc l'imprudence dont vous me parlez ?

—J'ai laissé dans mon laboratoire une corne pleine de mon feu grégeois. Elle aura fait explosion, et, des lors, aucune puissance humaine ne pouvait l'éteindre. L'incendie a dû se déclarer instantanément."

Quelques hommes du peuple entendirent ces derniers mots, et échangèrent entre eux un regard farouche.

(1) En 1650, lorsque le feu prit au Louvre, on y porta, dit Mlle de Montpensier dans ses Mémoires, le Saint-Sacrement de Saint-Germain l'Auxerrois, qui est la paroisse : dans le moment qu'il arriva, le feu cessa."

V. Sainte-Palaye, Moréri, etc. (Note de l'auteur.)

Dès que Miribel se fut retiré, un cercle de manants se forma autour de Belletruche. Les gens se mirent à le toiser d'un air menaçant, murmurèrent d'une voix irritée que Belletruche avait lui-même allumé l'incendie :

"C'est un sorcier, disait l'un, il vient de l'avouer à Monseigneur."

—Il cachait un feu infernal dans sa maison ! ajoutait un second artisan.

—Il faut le pendre !

—Le jeter à l'eau !...

—Le mettre en pièces !"

Messire Ennemond, absorbé dans une profonde méditation, n'entendait pas ces paroles, et ne voyait point les regards menaçants dirigés contre lui.

Le cercle s'augmenta peu à peu, et bientôt, le peuple tout entier fut persuadé que Belletruche était un sorcier.

Alors, de toutes parts, s'élevèrent les cris de :

"Sus à l'incendiaire !"

—A l'Arc, le sorcier !"

La foule s'ébranla, et quelques-uns des plus turbulents, se jetant sur Ennemond, le renversèrent avec violence par terre.

"Holà ! mes maîtres, que se passe-t-il ici ?" tonna une voix mâle et vibrante.

Etonnés, les agresseurs reculèrent.

Auprès de Belletruche, étendu sans mouvement sur la terre humide, Prégent du Rocher, l'épée nue à la main, fixait un regard sévère sur la multitude.

Un homme s'avança et répondit avec rudesse :

"Le seigneur que voilà est un sorcier !"

—Tais-toi, manant ! Vous êtes bien lâches, continua le jeune homme avec colère, de vous mettre cent contre un. Vous devriez rougir de tant de lâcheté !"

Le peuple n'aime pas les reproches. Un grondement sourd couvrit les dernières paroles de Prégent.

Ennemond se releva et tira son épée.

"A moi ! hurla-t-il. A moi !"

Oger de Ternier, des Flammes, La Chambre et tous les seigneurs qui se trouvaient encore sur le théâtre de l'incendie accoururent et se rangèrent autour de Prégent.

"Maintenant, dit celui-ci, le premier qui bouge est un homme mort."

La foule recula frémissante.

Belletruche, suivi de ses amis, alla chercher un refuge à l'hôtel des Flammes, situé à deux pas de là.

Le seigneur de Luciane, à la tête d'une centaine d'hommes d'armes, alla cerner l'hôtel de Belletruche, que la foule voulait absolument piller, tandis que les sergents de l'évêque, faisant sonner le couvre-feu pour la seconde fois, forçait les habitants de Saint-Jean à rentrer dans leurs maisons.

Un instant après, le seigneur du Rocher rentrait chez Crépin Tardiguet où se trouvaient, avec Fenouil et sa fille, Gengoux, sa femme et sa belle-mère.

"Etes-vous remise de votre émotion, chère fiancée ? demanda Prégent à Aldobrande."

—Oh ! parfaitement.

—Mais, moi, s'écria Césaire, moi ! je ne suis pas du tout remis de... Hélas ! j'ai perdu le meilleur de mon bien ! Savez-vous que l'hôtellerie, avec tout ce qu'elle renfermait, valait au moins cent livres (2) ?

—Vous ne perdez rien, Césaire, M. de Belletruche veut vous indemniser du dommage...

—En vérité ?

—Vous pouvez y compter."

Rose Aubenel, encore une des victimes de la catastrophe du Granier, et qui se croyait veuve depuis dix ans, son mari, Petremand le Bréchet, étant parti, en 1249, pour l'Italie et n'ayant pas reparu—dame Rose Aubenel s'avança vers Prégent, tout entier à la joie que manifestait le père Fenouil de la promesse de Belletruche, et lui dit :

"Votre mère doit être fort inquiète, mon ami."

—N'ayez crainte, dame Rose. L'apprenti de Crépin est allé la prévenir. Maintenant, il s'agit de vous trouver un asile, en attendant que votre chambre, chez ma mère, soit préparée, continua-t-il en s'adressant à Césaire.

—Je me charge de mon compère, s'écria Tardiguet.

—Et moi, ajouta la veuve Le Bréchet, j'offre à Aldobrande un lit dans ma chambre."

Ces détails réglés, Prégent reprit bientôt le chemin de Romassot. La vieille Blandine, inquiète, quoi qu'il en eût dit, veillait auprès du lit d'Eulalie.

"Enfin !" s'écrièrent avec joie les deux femmes, lorsqu'elles entendirent le pas bien connu du jeune homme.

Prégent, souriant, tendit son front à sa mère et embrassa tendrement sa sœur.

"Je suis sain et sauf, dit-il."

—Mais tes vêtements sont brûlés !

—Bah ! ce n'est rien : une écorchure à l'épaule, j'en serai quitte pour deux jours de repos.

(A continuer.)

(2) Environ 10,000 francs.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes et toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

LES PROCÈS CÉLÈBRES

LE COMTE PONTIS DE SAINTE-HÉLÈNE

Dans le courant de 1806, un forçat du nom de Pierre Coignard, né en 1775, à Langeais (Indre-et-Loire), recommandé comme très-dangereux pour sa perversité, son intelligence et sa force physique, s'évadait du bagne de Toulon, où il subissait une condamnation à quinze années de fers, prononcée en 1801 par le tribunal criminel de Paris, pour une série de vols à l'aide de fausses clefs et d'effraction, compliqués d'une désertion devant l'ennemi, car, avant de devenir voleur, Coignard avait porté les armes. Enrôlé d'abord dans les grenadiers du Directoire, il avait servi un moment dans l'armée de Sambre-et-Meuse, d'où il déserta moins par lâcheté que pour échapper à une poursuite pour meurtre et détournement de fonds, dont il avait le manieement en qualité de sergent-major. Le tribunal criminel ne retint pas cette partie de la prévention, que la justice militaire n'avait pas non plus établie.

De Toulon, où sa trace se perd, on le retrouve en Espagne, au moment de la guerre avec la France, chef d'une compagnie de partisans et possesseur d'un état civil qu'il s'est fabriqué au nom de Pontis. Il a gagné, par sa haute mine, son esprit et quelques coups de main heureux, les bonnes grâces du roi Joseph. En 1812, il est chef de bataillon d'état-major dans le corps d'armée du maréchal Soult, et s'est lié intimement, pendant un séjour à Saragosse, avec une fille remarquablement belle, Rosa Marsen, ancienne maîtresse d'un émigré, le comte de Sainte-Hélène, mort chez elle, et dont elle a conservé tous les papiers. Pontis la présente partout, même à la cour de Madrid, comme sa femme légitime, veuve, dit-il, d'un général espagnol, ami de la France. Il porte déjà le titre de comte de Sainte-Hélène, et c'est à ce nom que lui sont délivrés, quand l'armée française évacue l'Espagne, les brevets qui le confirment dans son grade, d'abord au 100e, puis au 80e régiment d'infanterie de ligne.

Il fait, en 1814, la campagne de France, entre laquelle et son retour d'Espagne il avait trouvé moyen de se faire expédier, par un notaire de Soissons, un acte de naissance établissant qu'il est venu au monde en 1776, dans cette ville où avaient demeuré alors le comte et la comtesse de Sainte-Hélène, et dont les registres municipaux et paroissiaux avaient été détruits pendant la révolution.

Aux Cent-Jours, il suit le roi à Gand, et à la rentrée des Bourbons, nommé d'emblée colonel de la légion de la Seine, devenu tout à fait, grâce à la beauté de sa femme et à ses avantages personnels, ce qu'on appelle un homme à la mode, il ne cesse pas d'être voleur. Il a retrouvé ou fait venir à Paris un sien frère de quatorze ans plus jeune que lui et comme lui artiste en fausses clefs. C'est par ce frère, assisté de quelques complices, qu'il fait dévaliser les maisons que M. le comte et Mme la comtesse fréquentent, et dont les serrures, grâce à ce talent de preneur d'empreintes qu'il a déjà payé si cher, n'ont pas de secrets pour lui.

Un de ses premières dupes est un haut fonctionnaire de l'armée, M. l'intendant-général Prévost, qui ne l'appelle que son cousin—tout naturellement, puisque Mme Prévost est une demoiselle de Pontis. Un jour que ses fonctions le retiennent au ministère de la guerre, où M. le comte l'a accompagné et le garde pour ainsi dire à vue, la bande exécute une razzia complète d'or, d'argenterie et de bijoux, non-seulement chez M. Prévost, mais chez M. de Champigny, l'un de ses chefs de service, retenu comme lui toute la journée dans les bureaux et comme lui grand ami du cousin de madame. Rarement, du reste, l'ancien forçat opère lui-même ; ses devoirs de militaire, d'homme du monde et de maître de maison ne lui en laissent pas le temps.

Cet existence dorée se prolonge jusqu'en 1817.

Un beau jour de juillet de cette année, il y avait revue au Carrousel, c'est-à-dire grande foule, et, mêlée à cette foule, qui, alors, circulait librement dans la cour du Palais et jusque dans le vestibule central qu'elle traversait pour gagner le jardin (cet état de choses a duré jusqu'en 1852)—la police particulière de Vidocq, composée, comme on sait, en grande partie de repris de justice, qui obtenaient à ce prix la faveur de résider à Paris et peut-être aussi la facilité d'y commettre des méfaits. Or, pendant que les troupes, défilant par l'Arc de Triomphe et le guichet du bord de l'eau, saluaient de leurs acclamations la famille royale placée au balcon de la salle des Maréchaux, un de ces agents, le forçat libéré Calmels, stationnait tout près de l'état-major qui s'appuyait au pavillon de l'Horloge, et où son regard se fixait avec une instance singulière sur le brillant colonel de la Légion de la Seine, M. le comte Pontis de Sainte-Hélène, qui, admirablement monté, la poitrine constellée, radieux comme un homme reçu la veille au pavillon Marsan et présenté aux princesses, causait gaiement, botte à botte avec M. le général Despinois, commandant la place de Paris. Calmels attendit la fin du défilé, suivit, quand l'état-major se sépara, le colonel jusqu'à la place Vendôme et, au moment où celui-ci, descendu de cheval devant l'hôtel de la Ire division, jetait la bride à son ordonnance, se présenta en pleine face, le chapeau à la main.

Saisi d'abord, mais toujours maître de lui-même et souriant sous la pâleur qui l'envahissait :

— Laissez entrer monsieur, dit-il en souriant au factionnaire qui lui présentait les armes ; il est avec moi.

Et faisant signe à l'homme qui le suivit sous le vestibule vitré du grand escalier, dont il referma la porte :

— Que veux-tu ? lui demanda-t-il avec une volubilité haletante ; de l'argent, n'est-ce pas ?... Oui, oui, c'est moi ; tu vois que je suis franc... Dépêche-toi, je suis pressé, et il ne faut pas qu'on nous voie ensemble. Prends toujours cela, envoie-moi ton adresse, et sois gentil : je te ferai avoir une bonne place. Mais ne reviens plus ici. Qu'est-ce qui t'en reviendrait de me faire du mal ?... Allons, va, mon vieux, et compte sur moi.

Calmels promit le silence et, l'argent empoché, ne fit qu'un saut jusqu'à la Préfecture de police. La simple réalité des faits est ici plus poignante et plus savante que le roman le mieux machiné. Ces deux hommes, que le hasard livrait ainsi l'un à l'autre, avaient été à Toulon compagnons, non pas seulement de captivité, mais de chaîne. L'erreur était donc inadmissible, et c'est ce qui explique l'attitude de Coignard. C'est aussi ce que comprit Vidocq, qui, dès les premiers mots de son indicateur, avait jeté les hauts cris, le croyant dupe d'une ressemblance, mais qui n'hésita plus quand il l'entendit raconter la scène de l'escalier.

— Si l'a 'casqué' tout de suite, fit-il avec son flair si logique, c'est que tu ne te trompais pas, et ça va nous éviter de le déshabiller. Sais-tu s'il a été marqué, dans le temps ?

— Oui, bien ; mais il a fait passer ça avec des drogues et des brûlures. S'il se mettait en tête de changer de peau, il y arriverait.

— Bon ! fit Vidocq : avec une claque les lettres repaissent. Mais tu lui en veux donc, que tu as 'rappiqué' si vite ? Un autre, à ta place, l'aurait fait 'chanter' quelques jours avant de le 'servir'.

— Lui ? Vous ne le connaissez pas. S'il ne m'a pas 'suriné' aujourd'hui, ce n'est pas l'envie qui lui en manquait, malgré ses poignées de main. Et si j'y retournais il ne me manquerait pas. D'ailleurs, il me 'flaupait' là-bas comme plâtre. On ne sait pas de quoi il est capable.

— C'est égal, ajouta sentencieusement Vidocq, ça te sera compté, quoique tu nous... mettes là dans un fameux pétrin. Fais ton rapport pendant que je monte chez le patron.

**

Le préfet Anglès courut tout ému chez M. le duc de Blacas, puis chez M. De-

cazes, alors ministre de la police, chez le général Dessoles, ministre de la guerre, chez le président du Conseil, M. le duc de Richelieu—partout. Et partout, on ferma d'abord les yeux à l'évidence. Et puis, quel scandale ! Bien que les journaux, aussi rares qu'exigües de format, et soumis de plus à la censure préalable, n'offrissent pas le même danger qu'aujourd'hui, tout Paris allait être instruit de l'aventure ; le comte et la comtesse de Sainte-Hélène avaient tant d'amis ! Cependant, l'autorité tint bon.

Mandé le lendemain matin, par le général Despinois avec qui il avait dîné la veille et chez qui il jouait pendant cette soirée, où tout le ministère s'effarait à son nom, Coignard, faute de temps ou de présence d'esprit, ne répondit que par d'insuffisantes explications aux interrogatoires bienveillants de ses chefs hiérarchiques. On lui accorda, sur sa demande, quelques jours, pendant lesquels, garde à vue, il devait réunir les éléments de sa justification, et au bout desquels, ne voyant plus rien venir, l'administration l'envoya, sous mandat de dépôt, à la Conciergerie. Mais tel était le prestige qu'il conservait encore qu'on le traita avec toute sorte d'égards, et que, le troisième jour qui suivit son écrou, conduit chez lui pour assister à une perquisition, il put entrer dans une alcôve et s'enfuir par un escalier dérobé.

Pendant dix mois, se livrant à de nouveaux vols, changeant de noms, de déguisements et de domiciles, il dépista la police, d'autant plus ardente à sa recherche qu'on l'accusait de céder à de hautes influences intéressées à ce qu'on ne le trouvât pas. Son frère Alexandre, arrêté en flagrant délit de vol le 29 avril 1818, refusa, même au prix de sa liberté, de révéler quoi que ce fût sur celui qu'il avait connu, en tant que Pontis, mais qui n'était nullement un Coignard. On fut plus heureux avec Laurence Laurent, concubine d'Alexandre, arrêtée dans les mêmes circonstances que lui, et qui dénonça à Vidocq la retraite où le comte et la comtesse de Sainte-Hélène se cachaient sous le nom de M. et Mme Carrette. C'était un bouge de ce quartier Saint-Maur où les agents ne se risquaient qu'armés jusqu'aux dents, et où, dans la nuit du 21 au 22 mai 1818, après une lutte qui faillit coûter la vie à Vidocq et à un de ses hommes, grièvement blessé, Pierre Coignard et Rosa Marcein furent arrêtés avec deux de leurs associés, le limonadier L'excellent et le bijoutier Carrette, au nom de qui était loué le logement de la rue Folie-Méricourt.

Toute la bande, à laquelle l'on adjoignit, peu de jours après, deux derniers prévenus, se trouvait ainsi sous la main de la justice. Mais ici, une difficulté énorme se présentait. Le principal accusé persistant à soutenir—et ses complices le soutenaient avec la même obstination—qu'il s'appelait Pontis de Sainte-Hélène, il fallait, avant de les mettre en jugement sur les divers chefs de vols et de faux qui leur incombait, avant même de commencer l'instruction qui n'était pas encore ouverte, que cette instruction sur le fond eût une base sérieuse, laquelle base ne pouvait être que l'identité constatée de Coignard. Sans cela, tout s'évanouissait, et l'on n'avait pas même la ressource, pour le cas, d'ailleurs peu probable, où l'instruction aboutirait à un non-lieu et le jugement à un acquittement, de pouvoir réintégrer le forçat évadé au bagne de Toulon où Coignard, et non le comte Pontis de Sainte-Hélène, avait à solder un reliquat de compte de dix ans de travaux forcés réduits par lui sur sa facture de 1801, et de cinq de double chaîne pour son évasion.

C'étaient donc deux procès d'assises au lieu d'un, et le premier devait être de beaucoup le plus curieux ; car il s'agissait de voir cet audacieux et habile scélérat continuer devant la société détrempée le rôle inouï d'honneur, de considération et d'influence qu'il avait joué, revêtu d'une situation officielle élevée et entouré de l'estime publique, avec tant de succès et de persévérance.

(A continuer)

LE MOIS DE MARIE

Nous voici au mois de mai, consacré à la Mère de Dieu, et qui doit être cher à ses enfants. N'est-il pas vrai, bienveillants lecteurs, que vous allez vous efforcer de rendre de nouveaux hommages à la Reine du Ciel, et de passer saintement ce saint mois ?

Laissez-moi tout d'abord poser quelques questions :

Quand le mois de Marie a-t-il commencé ?

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de la touchante dévotion du mois de mai, consacré à Marie. Plusieurs savants l'attribuent à saint Philippe de Néri, si dévoué au salut des âmes et si zélé pour répandre partout le culte de l'auguste Mère de Dieu. Ce fut dans l'intérêt de la jeunesse qui lui fut toujours si chère, que notre saint commença ces pieux exercices, afin de la retenir dans le chemin du devoir, à une époque où la fougue des passions semble augmenter.

C'est donc en Italie, terre privilégiée, où la religion a son trône, et où l'auguste Mère de Dieu reçoit les plus touchants hommages, que la dévotion du mois de Marie, cette consécration du plus beau mois de l'année à la meilleure et à la plus belle des créatures, a pris naissance.

L'institution du mois de Marie, dit Nicolas, est peut-être nouvelle dans sa coutume ; mais, comme tout ce qui est catholique, elle est ancienne dans son esprit ; et les paroles du Sacré Cantique, que l'Eglise n'a cessé d'appliquer à Marie, sont le témoignage de cet antique esprit qui associe le réveil de la grâce à celui de la nature, et qui oppose le culte de la pureté aux séductions des créatures, et à la fermentation des sens. Le mois de Marie est admirablement placé à cette époque climatérique de l'année, comme préservatif et antidote contre les venins du serpent, selon l'antique doctrine de l'Eglise. Au surplus, ce rapport du printemps de la nature avec celui de la grâce en Marie est trop vrai pour ne pas avoir été senti de tout temps, et on en trouve un intéressant témoignage dans un vieux chapitre de l'ancienne abbaye de Clunay, au milieu d'une auréole, la figure de la Sainte-Vierge entourée de laquelle on lit ce gracieux hexamètre :

Ver primos flores, primos adducit honores.

« avec les premières fleurs le printemps ramène (pour Marie) les premiers honores. »

Qu'est-ce qu'il y a à faire pour sanctifier le mois de Marie ?

Assistez à la sainte messe tous les matins, si vous le pouvez, ou au moins le samedi. Si les offices se font publiquement le soir, dans votre église, faites-vous un devoir de n'y pas manquer.

Offrez chaque matin vos actions de la journée à Marie pour qu'elle les présente à son divin Fils ; associez-vous en même temps à tous les hommages qui seront rendus à la Sainte-Vierge dans le cours de la journée, dans l'univers entier.

Répétez souvent durant le jour quelques courtes aspirations à Marie, comme : *Donz cœur de Marie, soyez mon salut*, à laquelle sont attachés trois cents jours d'indulgence chaque fois.

Surtout n'oubliez pas de communier saintement durant ce mois.

L'essentiel, c'est de persévérer tout le mois dans les pratiques adoptées par vous, au commencement du mois. Ce que demande Marie, répète le Bienheureux Berchmans, c'est peu de chose : le plus petit hommage, pourvu qu'il soit persévérant.

Les bonnes mères de familles doivent préparer dans la chambre la plus propre de la maison, un petit autel, entouré de fleurs et d'images, où sera placée une statue de Marie. Chaque soir, on allumera quelques lumières dans ce petit oratoire, et la famille s'y réunira pour faire en commun les exercices du mois de Marie. On pourrait chanter un cantique, réciter le chapelet, etc. ; c'est ainsi que l'on formera les enfants à la piété envers Marie. Mais surtout, mères chrétiennes, que votre autel soit le plus beau possible, afin d'y attirer vos enfants, et que vos prières ne soient pas trop longues, afin de ne pas les fatiguer et les dégoûter.

Quels avantages retirons-nous à faire le mois de Marie ?

D'abord, je n'ai pas besoin de dire que cette pieuse dévotion est une bénédiction pour les particuliers comme pour les familles ; je citerai, d'ailleurs, un exemple pour le prouver.

Par rescrit du 21 mars 1815, Pie VII, de sainte mémoire, accorde à tous ceux qui feront chaque jour, pendant le mois de Marie, quelque prière publique ou particulière, ou quelque autre œuvre de piété en l'honneur de la Sainte-Vierge, trois cents jours d'indulgence pour chaque fois, et une indulgence plénière pour le jour qu'il voudront choisir dans le mois, à condition qu'il se confesseront, communieront et prieront pour les besoins de l'Eglise. Ces indulgences sont toutes applicables aux âmes du purgatoire.

LE MOIS DE MARIE DANS LA CHAUMIÈRE DU PAUVRE

Il y a quelque temps, monsieur le curé de Saint-Maurice d'Angers vit entrer chez lui un paysan du Genêt, son ancienne paroisse. C'était un homme fort et vigoureux qui n'avait pas trente ans. Sa figure annonçait la bonté, la droiture et la piété. « C'est toi, Pierre, s'écria monsieur le curé, tout joyeux de le voir. Comment va-t-on au Genêt ? Les récoltes annoncent-elles bien ? Ta famille est-elle en bonne santé ?... Mais tu as l'air bien grave, mon garçon !

— Ah ! monsieur le curé, dit le paysan avec

un certain embarras, c'est que je fais une grande entreprise. Je m'en vais à la Trappe qui est par delà le Mans, sur le chemin de Paris.

— Tu vas à la Trappe !

— Mon Dieu, oui. Vous nous disiez si souvent qu'on n'en pouvait trop faire pour le bon Dieu ; à la fin, je me suis décidé de tout quitter pour lui.

— Mais tu étais bien nécessaire à ta mère. C'est une pauvre veuve, et la métairie est lourde chez vous ?

— C'est pourquoi je ne me suis point hâté, monsieur le curé. Il y a plus de dix ans que ça me tonne dans le cœur de me faire moine. J'attendais que mon petit frère Jean eût passé à la conscription. Il a tiré un bon numéro, et le voilà libre. J'ai pensé que je pourrais m'en aller.

— Ta bneon femme de mère, dont tu étais l'appui, comment lui as-tu fait prendre cela ?

— Ah ! monsieur le curé, j'ai encore le cœur en sang... Non, j'ai cru que je n'en viendrais jamais à bout. Elle me soupçonnait un dessein que je ne voulais pas dire. Enfin, l'autre soir, ma mère nous ayant réunis pour ouvrir en famille le mois de la bonne Vierge, resta en prière seule avec moi, les autres étaient partis. Il me passa dans l'idée que c'était le moment, et ma pensée m'échappa tout d'un coup. « Ma mère, lui dis-je, si vous le permettez, je vais à la Trappe, je vais prier pour vous et faire pénitence. » Ah ! mon Dieu ! quand on pense qu'il faut dire des choses comme ça !

« Ma mère resta un moment à tressaillir, là, sous mes yeux, sans parler, et comme sans respirer ; puis demeurant à genoux et les yeux tournés vers le ciel, tranquille : « Pierre, dit-elle, le bon Dieu est ton premier père, la religion ta première mère ; ils passent avant moi. Vas-y, puisqu'ils t'appellent dans ton cœur. Si je t'arrêtais un quart-d'heure, lorsqu'il s'agit de la perfection de ton âme, j'en mourrais de chagrin. Tu m'as bien aimée et bien assistée. Je te bénis. » Elle ramena ses yeux sur l'image de la bonne Vierge et se remit à prier.

« Je n'en pouvais plus, monsieur le curé. Je sortis pour respirer quasi plus à l'aise. Mais c'était l'heure que l'on rentrait le bétail, et voilà que mes bœufs, qui marchaient leur allure, viennent à moi et se mettent à me regarder comme s'ils m'avaient dit : Notre maître, pourquoi t'en vas-tu ? Je me sauvai dans les champs, sans pouvoir échapper à ma peine. Il n'était pas jusqu'aux arbres que j'avais plantés et taillés, jusqu'à la terre que j'avais ensemencée, qui voulaient, comme mes pauvres bœufs, m'arrêter au pays !... Sainte-Vierge ! que notre cœur a donc des racines ici-bas ! Je me jetai à genoux, je priai, je pris mon crucifix et je lui demandai secours ; car le courage allait me manquer. Là, regardant Notre-Seigneur en croix, il me vint en honte d'être si lâche, et ce fut fini. Je n'ai pas couché au logis. Je ne voulais plus revoir ce qui m'avait ébranlé ; et le matin, avant le jour, j's suis parti. J'ai passé par notre paroisse comme on disait la première messe ; ça m'a tout remis le calme au cœur ; et me voilà, pour vous dire adieu et bien merci des bons sentiments que vous m'avez donnés dans ma jeunesse.

— C'est bien, mon cher enfant, dit le curé ; tu obéis au bon Dieu.

Le curé bénit Pierre, le vit partir et se mit en prière ; et, lorsqu'il eut prié, il écrivit ce qu'avait dit le paysan pour se souvenir et repaire son cœur des œuvres de Dieu dans les âmes qu'il s'est choisies.

LOUIS VEUILLOT.

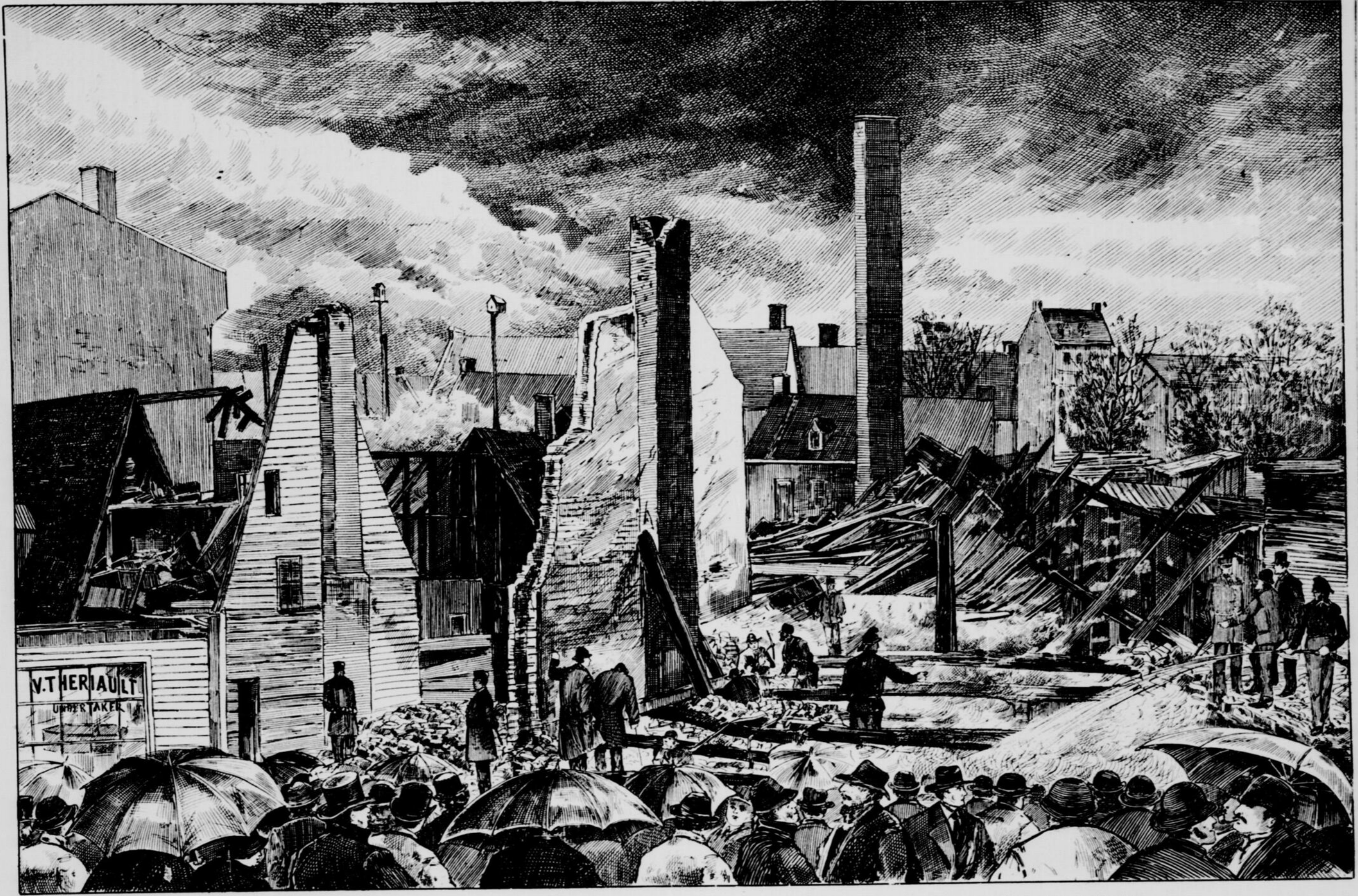
LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

On lit dans le *National* :

« Nous sommes heureux d'apprendre que les efforts que l'on fait pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste, cette année, vont être couronnés de succès. On constate chez tous un désir sincère de faire disparaître les petites divisions qui, les années dernières, ont nu à notre fête nationale ; on se montre prêt à sacrifier un peu ses volontés, un peu de ses opinions, afin d'amener une véritable union parmi nous.

« L'organisation des sections est déjà très-avancée ; mais il serait nécessaire qu'elle fût complétée avant la prochaine assemblée générale. On prie donc les présidents des sections qui sont en retard de se hâter autant que possible. Comme le 24 juin doit être un jour de réjouissance pour tout le monde, on est à prendre des mesures afin que les fêtes et les amusements soient à la portée et à la satisfaction de tous. »

« Il n'est pas nécessaire que vous ayez un seul cheveu blanc sur votre tête, » comme disent ceux qui font usage du Rénovateur Parisien de Luby pour la chevelure, car c'est indubitablement la meilleure préparation pour la tête qui soit connue, et un article indispensable sur la table de toilette. Lorsque vous vous servez de cette préparation, vous n'avez besoin ni d'huile ni de pomade ; les propriétés balsamiques qu'elle contient activent la croissance des cheveux, nettoient la peau et laissent la tête fraîche et exempte de toute souillure. On peut se le procurer au Medical Hall et dans toutes les autres pharmacies en grandes bouteilles de 50 centimes chaque. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, ont été nommés seuls agents pour le Canada.



MONTREAL—GRAND INCENDIE DU 29 AVRIL—VUE DES RUINES, INDIQUANT LE MUR DONT L'ÉCROULEMENT CAUSA LA MORT DE ONZE PERSONNES EN EN BLESSA DIX AUTRES

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de l'hon. Charles Wilson, sénateur de la division de Rigaud, décédé vendredi dernier, à sa résidence en cette ville.

LA CATASTROPHE DE SAINT-PROSPER

Le moment est aux sinistres et aux horreurs. Après l'affreux incendie de Montréal, on annonce un cataclysme non moins fatal arrivé le 1er mai à Saint-Prospér, près de Batiscaan.

Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans les journaux quotidiens :

Nous venons de recevoir la nouvelle d'un effroyable malheur qui vient d'arriver à Sainte-Geneviève, dans le comté de Champlain. Mardi dernier, vers les onze heures de l'avant-midi, une partie de la côte qui borde la rivière Veulot s'est effondrée tout à coup, précipitant à une profondeur d'environ 200 pieds une étendue de terre de 15 arpents de longueur. Un moulin à farine appartenant à M. Louis Massicotte, et situé à un mille de l'église, a été enseveli dans la catastrophe.

Pour comble de malheur, il y a à déplorer sept ou huit pertes de vie. On nous a fait connaître parmi les victimes, les noms d'une dame Lanouette, épouse du meunier, avec ses trois enfants, ainsi que celui de M. Jean Cloutier, citoyen des plus marquants de Saint-Prospér, père du Rév. M. F. X. Cloutier, préfet des études au Séminaire des Trois-Rivières. Nous ignorons s'il y a eu d'autres victimes.

On trouve dans les dépêches les détails suivants sur cette catastrophe :

Il y a six ou sept ans, un écoulement de terre sur les bords de la même rivière a démoli une maison complètement, dans laquelle se trouvaient huit personnes qui ont toutes été tuées.

On affirme maintenant que dix personnes ont été victimes de l'accident de Sainte-Geneviève. La terre qui s'est écroulée a complètement obstrué la rivière et fait changer son cours, ce qui cause de grands dommages aux cultivateurs de l'endroit.

Le Canada peut ainsi fournir sa page complète parmi les calamités de ces derniers mois. Les Etats-Unis ont eu l'incendie de Brooklyn et celui de Saint-Louis ; nous avons eu déjà l'incendie du couvent de Sainte-Elizabeth, au mois de janvier, où neuf personnes ont péri ; nous avons maintenant l'incendie de Montréal et l'écroulement de Saint-Prospér. L'ère actuelle est décidément au malheur.

NOUVELLES DIVERSES

—On a inauguré solennellement, à Ottawa, en présence d'un grand concours de catholiques, le mausolée où reposent les restes de Monseigneur Guigues.

—Les catholiques d'Halifax ont souscrit \$1,750 pour acheter une paire de chevaux qui seront donnés en cadeau au nouvel archevêque de cette ville, après sa consécration.

—Le 1er mai, a été chantée, à la cathédrale, une grand'messe pontificale, à l'occasion du quatrième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Montréal. Mgr. Fabre a officié, assisté de M. le Grand-Vicaire Moreau et des chanoines de la cathédrale. MM. les abbés Charette et Bernard remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Saint-Hyacinthe assistait au chœur ainsi qu'un grand nombre de membres du clergé.

—Le vétérana le plus ancien de l'armée française a célébré, le 30 mars, son centième anniversaire ; il s'appelle Closemann et vit dans son village natal, Gurnich, dans le grand duché de Luxembourg. Il s'engagea en 1801, dans l'armée, combattit à Austerlitz, à Iéna, Saragossa et Vittoria ; il fit la campagne de Russie, et se trouva ensuite à Leipzig et à Lutzen. Il rentra dans la vie civile en 1814 et se maria. Il a eu dix-huit enfants. Aujourd'hui encore, il n'a pas la moindre infirmité.

—Les journaux catholiques anglais annoncent que la dernière allocution du Saint-Père sera lue en chaire dans toutes les églises du Royaume-Uni.

Ils publient en même temps le texte des résolutions adoptées le 2 avril par l'Union Catholique de Londres pour protester contre la loi du parlement italien contre les abus du clergé.

L'allocution pontificale a déjà été lue dans toutes les églises catholiques du Canada.

—Sur les trois câbles sous-marins qui fonctionnent habituellement entre la France et l'Angleterre, deux ont été rompus par les dernières tempêtes qui ont bouleversé la Manche. Il ne reste plus que celui de Dieppe à Beachyhead, et il est loin de suffire aux communications des deux pays.

Il ne correspond sur le territoire anglais qu'à quatre fils conducteurs et à deux en France. Ce n'est pas assez. On va s'occuper immédiatement de réparer les deux autres câbles. Des ordres viennent d'être donnés en conséquence.

JEANNE D'ARC.—Nous lisons dans le National :

« Vous sommes heureux d'apprendre que l'organisation du drame lyrique du "Jeanne d'Arc" marche à souhait. Mais il y a plus : c'est que le public, désireux de rendre hommage et au chef-d'œuvre de Gounod et aux artistes qui ont généreusement entrepris de nous le faire connaître, s'empresse de retenir ses places, avant même que le bureau de location ait été désigné. Nous pouvons, cependant, aujourd'hui, dire que le plan de la salle est visible chez M. Prince, rue Notre-Dame, où l'on peut ce procurer des billets dès à présent. »

PÉLERINS.—On écrit de Philadelphie en date du 26 avril :

« Une grande foule était assemblée ce matin sur la jetée pour assister au départ du steamer Ohio, capitaine Morrisson, emmenant l'archevêque Wood, de Philadelphie, ainsi qu'une quantité de prêtres catholiques et de laïques de ce diocèse. Ces voyageurs vont à Rome pour participer au jubilé, le 21 mai, de l'anniversaire de l'ascension de Pie IX au pontificat. L'archevêque remettra au pape une somme de \$40,000, montant des collections du carême pour le denier de Saint-Pierre. Un autre passager, M. Charles Esling, est chargé de remettre au Saint-Père les fonds recueillis sous les auspices de la femme du général Sherman. »

« Le steamer est parti à deux heures précises, au milieu des acclamations enthousiastes de la foule. »

—Un journal américain protestant faisait dernièrement la remarque suivante :

« Les protestants sont effrayés de l'étendue des missions catholiques romaines. Dans un récent meeting tenu en Angleterre par la Société des missionnaires wesleyens, le Rév. Josiah Cox a fait un parallèle énergique entre les travaux des missionnaires catholiques et les travaux des missionnaires protestants dans le Levant. »

« Il a dit que l'on ne comptait que 132 missionnaires pour toutes les églises protestantes d'Amérique, d'Allemagne et de la Grande-Bretagne, tandis que les catholiques comptent 510 missionnaires évêques ou prêtres, plusieurs prêtres indigènes, travaillant tous à répandre leur foi, sans compter plus de 800 prêtres au Japon, au Tibet, en Cochinchine, au Tong King et autres lieux où, à l'exception de deux missionnaires américains, les protestants n'ont aucune mission. »

—L'étude de la sténographie commence à se répandre à Montréal. Cette science, qui jusqu'ici avait été presque entièrement négligée parmi nous, est maintenant enseignée dans un bon nombre de maisons d'éducation, et entre autres à l'Académie Commerciale Catholique et à l'École Normale.

Nous lisons dans le Sténographe, journal hebdomadaire publié à Paris, que plusieurs étudiants de l'Académie du Plateau ont obtenu l'honneur du diplôme du premier degré, le 25 mars dernier, à une assemblée des membres de l'Institut Sténographique des deux mondes. Nous nous empressons de donner ici leurs noms : MM. Rémi Andegrave, Alexis Cusson, Trefflé Dubreuil, Pierre Poitras, F. X. St. Charles et Arthur Terroux.

Il y a, dit-on, plus de vingt-cinq autres élèves qui travaillent activement pour se mettre en état d'obtenir avant longtemps le même honneur que leurs confrères.

—Les effets de la guerre continuent de se faire sentir sur les marchés des Etats-Unis et du Canada. Ici, plusieurs commerçants de grains ont réalisé des sommes considérables en quelques instants. La fièvre de la spéculation est intense. Les spéculateurs feraient bien pourtant de ne pas oublier qu'elle a ses dangers.

Au sujet des marchés américains, le Courrier des Etats-Unis publie ce qui suit :

« La hausse sur les prix des provisions continue à être très-sensible sur les marchés de Baltimore et de Chicago, et une activité extraordinaire règne au Produce Exchange de New-York. Il a été vendu, dans une seule journée, 265,000 boisseaux de grain, 1,700 barils de porc, avec hausse de 50 cents par baril, et 10,000 caisses de lard, avec hausse de 37½ à 40 cents par caisse. »

« Le Bohemia, parti mercredi, a emporté 40,000 boisseaux de blé et une grande quantité de cuirs et de coton. On prédit pour la semaine prochaine de très-importantes expéditions de denrées pour l'Europe. Au dire de l'agent de fret des North German Lloyd's, le prix du blé a haussé en Allemagne de 10 à 15 par cent. »

—On lit dans l'Événement :

« Nous apprenons qu'en ce moment on est occupé à démolir la vieille église de la Rivière-Ouelle, bâtie en 1792, pendant que Mgr. Panet était curé de cette paroisse. »

« Ce n'est pas sans regret que l'on voit disparaître l'une après l'autre ces anciennes églises qui nous rappelaient un genre d'architecture simple, il est vrai, mais qui ne manque pas généralement de goût. On est trop porté, dans notre jeune pays, à critiquer ce qui n'est pas dans le style en vogue aujourd'hui. Aussi, plusieurs seront-ils étonnés d'apprendre que le vieux clocher mauresque de la Rivière-Ouelle, dont on fait si peu de cas, est la copie exacte du clocher que l'on voyait sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, avant qu'il fut détruit en 1870 par la commune. »

« Nous ne savons pas quels sont les plans d'après lesquels on doit réparer l'église de la Rivière-Ouelle, mais nous ne pourrions nous empêcher de regretter que l'on adoptât un autre genre de clocher d'un style purement de fan-

taisie ; car il nous semble que ce n'est pas une mince satisfaction de pouvoir dire que l'on a reproduit exactement une partie d'un monument qui a toujours été regardé comme un chef-d'œuvre de l'art. »

—Le parlement fédéral, à Ottawa, a été prorogé, comme on le sait déjà, le 28 avril. Il ne s'est passé rien d'important pendant les derniers jours de la session. L'affaire de M. Anglin, l'Orateur, s'est réglée après coup, le comité n'ayant fait son rapport qu'au moment même de la clôture. Le rapport était défavorable à M. Anglin, qui a donné sa démission aussitôt après la prorogation.

Les estimés pour l'année prochaine dépassent \$24,000,000.

Cette session, la quatrième du présent parlement, a été aussi la plus longue de celles qui ont eu lieu depuis 1873.

—Les conservateurs de la ville de Toronto ont fait une grande démonstration à Sir John A. Macdonald, à l'occasion de son retour en cette ville.

Des milliers de personnes sont allées le recevoir à la gare du chemin de fer. Une splendide procession aux flambeaux a eu lieu à travers les principales rues de Toronto.

—Le parlement allemand a été prorogé la semaine dernière.

—Le parlement français s'est réuni le 1er mai.

MORT D'UN CENTENAIRE.—Hier, à la résidence de son gendre, M. Hector Marcou, rue Ste. Ursule, Québec, est décédé sieur John Rosseter-Evarts, à l'âge extraordinaire de 102 ans moins 21 jours. Le défunt était né à Guilford, Etats-Unis, en mai 1775. Il se rendit à Montréal en 1810, et dans l'hiver de 1812, il accompagnait Sir George Prevost de Montréal à Québec, où il établit sa résidence et où il a vécu jusqu'à sa mort.

Jusqu'à ses derniers moments, le défunt a conservé parfaitement intacts le sens de la vue et toutes ses facultés intellectuelles ; une légère surdité était la seule infirmité dont il avait à se plaindre. L'avant-veille de sa mort, il se rasait encore la barbe lui-même, opération qu'il pratiquait journellement d'une main aussi sûre qu'à l'âge de vingt ans.

Quelques détails sur le genre de vie que menait M. Evarts intéresseront sans doute ceux qui ont la louable ambition de devenir centenaires à leur tour ; ces détails se résument en peu de mots.

Jamais il ne fit d'excès d'aucun genre ; il sut se faire aimer et respecter de tous par l'honorabilité de sa conduite, l'aménité de son caractère, la douceur de ses manières, et une grande réserve en toutes choses.

Fumeur infatigable, il connaissait et pratiquait ce grand principe d'hygiène qui va à dire que ce n'est pas tant le nombre de pipes que l'on fume qui est dommageable à la santé, que la force du tabac que l'on consomme ; aussi était-il très-particulier sur ce point, et ne fumait-il que le tabac le plus faible.

Tempérant dans toute l'acception du mot, il prenait régulièrement trois petits mélanges d'eau-de-vie par jour, un avant chacun de ses repas. C'était une ancienne habitude qu'il avait contractée jadis au contact de ses anciens Canadiens, nos pères, et il y est resté fidèle jusqu'à sa mort. De mémoire d'homme, il n'a jamais dépassé cette petite mesure.

Aimé et respecté de tous ceux qui l'ont connu—et le nombre en est grand—le défunt emporte avec lui l'estime et le respect d'une foule d'amis qui regretteront longtemps l'absence au milieu d'eux de ce vénérable vieillard. Sa mort laisse dans la famille de M. Marcou, à qui nous offrons nos sincères condoléances, un vide facile à concevoir.

STATISTIQUES CRIMINELLES

Voici les principales statistiques contenues dans le dernier rapport sur les pénitenciers du Canada :

Le nombre total des détenus, dans les cinq pénitenciers de la Puissance, au 31 décembre 1875, était de 825, dont 27 femmes. A la même date, en 1876, le nombre était de 1,048, dont 28 femmes, accusant une augmentation de 223 pour l'année. Ces criminels sont répartis comme suit dans les différents pénitenciers ; Kingston, 703 ; St. Vincent de Paul, 182 ; St. Jean, N. B., 74 ; Halifax, N. E., 74 ; Manitoba, 15. Il est à remarquer que Kingston doit avoir actuellement au-dessus de 200 détenus appartenant à la province de Québec, et qui n'ont pu être gardés à St. Vincent de Paul, à cause de l'exiguïté des bâtiments actuels.

La dépense totale pour l'entretien au pénitencier de Kingston a été de \$96,423 pour l'année ; dont \$188 pour chaque détenu. En 1876, la dépense a été de \$106,599, ce qui donne à peu près \$170 par chaque détenu. Le revenu du pénitencier a été pour l'année de \$23,332.

Au pénitencier de St. Vincent de Paul, le nombre moyen des détenus en 1875 a été de 123, et la dépense moyenne pour chaque détenu de \$883.55 ; dépense totale pour l'année, \$46,577.26.

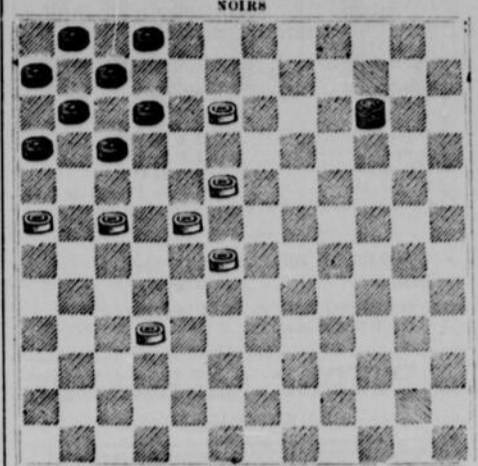
En 1876, le nombre moyen des détenus a été de 173, et le coût moyen pour chaque détenu de \$290.93. Dépense totale pour l'entretien pendant l'année, \$50,321.76.

C'est l'âge de 20 à 25 ans qui fournit le plus de criminels. Les célibataires sont représentés au pénitencier par une population de 127 sur 177 détenus. Onze cas de récidives ont eu lieu pendant l'année.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du Jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 72



Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 70

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values: 35 98, 70 63, 41 40, 40 3. Second column: 29 35, 57 70, 70 16, 16 62.

3° 68 et gagnent

Solutions justes du Problème No. 70

Montréal:—C. B. Coutin. Marlboro, Mass.:—Jacob Vigeant

LES ECHECS

Adressez les communications concernant les échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal. AUX CORRESPONDANTS

Autre solution des problèmes Nos. 12, 13, 14 et 15: M. F. Lafleur, San-Francisco (Californie).

Solutions du problème No. 16: MM. A. C. Saint-Jean; H. M. Z. Delannais, Québec; "B." Saint-Liboire; Dr. D. J. E. Giroux, M. Toupin, P. O. Giroux, L. J. P. Montréal; E. M. Saint-Jérôme; N. P. Sorel; L. O. P. Sherbrooke; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; J. Lalonde, Montréal.

Solutions du problème No. 17: MM. M. Toupin, P. O. Giroux, Dr. D. L. J. P., J. E. Giroux, Montréal; E. M. Saint-Jérôme; L. O. P. Sherbrooke; "B." Saint-Liboire; N. P. Sorel; Z. Delannais, H. M. Z. Québec; A. C. Saint-Jean; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; J. A. Cusson, Northampton, Mass.

On nous prie d'annoncer que le sixième congrès annuel du " Dominion Chess Association " aura lieu à Québec, le 21 août prochain et les jours suivants. Les clubs et les personnes qui désirent contribuer à la caisse de l'association pour cette année, sont priés de le faire immédiatement ou d'avertir le secrétaire-trésorier, M. C. MacKedie, de Québec, de leur intention.

Les autres journaux sont priés, dans l'intérêt et pour le progrès du jeu royal, de publier ce petit paragraphe. Un tournoi d'échecs vient d'avoir lieu à Québec, entre des joueurs demeurant en dehors des murs et d'autres qui résident en dehors. Le résultat que nous donnons ci-dessous sera sans doute lu avec intérêt par tous les amateurs canadiens.

TOURNOI D'ECHECS A QUEBEC

Table with 2 columns: En dedans des murs, En dehors des murs. Lists names and scores for various players.

REMARQUES.—* Partie nulle. † Gagnée par défaut. ‡ Ditto. § Pairé.

D'après le tableau ci-dessus, on voit qu'aucun résultat décisif n'a été obtenu. Cependant, les résidents en dehors des murs ont remporté les honneurs, ayant, de fait, deux parties en leur faveur.

MM. Chouinard et Frew n'ayant pas fait acte de présence, leurs parties ont été comptées en faveur de leurs antagonistes, selon les règles convenues.

Il n'y a pas eu de partie de jouée entre MM. Champion et White, ces deux messieurs s'étant retirés d'un commun accord.

Durant le concours, la salle du club était encombrée de spectateurs, qui ont montré beaucoup d'intérêt à ce genre de lutte.

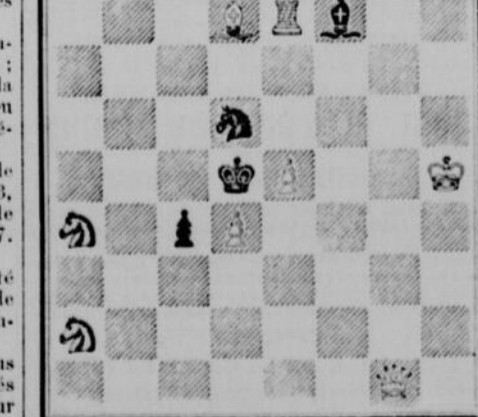
Nous offrons nos remerciements aux messieurs suivants pour l'envoi de problèmes: J. A. Cusson, Northampton, Mass.; "B." Saint-Liboire; L. O. P. Sherbrooke, et N. P. Sorel.

Vu le peu de temps que nous pouvons consacrer aux échecs, nous prions les messieurs qui nous favorisent de leurs problèmes, de bien vouloir en envoyer les solutions.

PROBLÈME No. 20

Composé par M. "B." Saint-Liboire.

Noirs.



Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 16.

Blancs. Noirs. 1 D prend P échee et mat. 1 R prend D (A) 2 C 2e F R échee et mat. (A) 2 F prend T échee et mat. 1 C prend D

PROBLÈME No. 21.

Composé par M. J. Henderson, Montréal. Blancs. Noirs. 1 R 8e D 1 R 3e R 2 D 3e D 2 T 4e F D 3 F 1er C D 3 F 2e T D 4 F 6e D 4 P 2e C R 5 C 3e C D 5 P 4e C R 6 P 3e F D 6 P 3e F et N 3e C D Les blancs jouent et font échee et mat en 3 coups

SOLUTION DU PROBLÈME No. 17.

Blancs. Noirs. 1 P 8e D fait C 1 Ad libitum. 2 C fait échee et mat.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

8-19-52-112

FAITES USAGE

SIROP EXPECTORANT,

L'ELIXIR TONIQUE

SIROP DES ENFANTS

Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, coin de la RUE DORCHESTER. A vendre chez tous les Pharmaciens.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats, Nos. 5 et 7, RUE BLEURY,

a le plaisir d'annoncer qu'elle vient de faire l'acquisition d'un nouveau procédé pour faire des ELECTROTYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME, Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont d'apparence magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

LES PRIX SONT À LA PORTÉE DE TOUS.

- AUSSI -

Gravure sur bois et Photo-Lithographie dans tous leurs détails.

NAPOLÉON ROY MARCHAND-TAILLEUR

No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HARDWARE FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCERIES ASSORTIES. Conditions: comptant. 8-15-56-102

AUGUSTE COUILLARD, MARCHAND DE FER, RUE ST. PAUL.

qui s'est fait une renommée depuis plusieurs années par ses POÈES de qualités supérieures qu'il vend à bon marché, a été obligé d'agrandir considérablement son Magasin, vu qu'il a profité de la crise et du bon marché, pour se procurer le stock le plus considérable de POÈLES, FOURNITURES DE MAISONS, PEINTURES, HUILE, VERNIS ET OUTILS POUR MENUISIERS qui existe dans Montréal.

AVIS AU PUBLIC.

MAGASIN: Nos. 233, 235, 237 et 239, RUE ST. PAUL, entre la RUE ST. VINCENT et la PLACE JACQUES-CARTIER. Mr. COUILLARD a quelques magnifiques PIANOS qu'il peut vendre pour \$200; ces Pianos valent \$600. 8-17-4-10

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES ET DE MARCHANDISES DE GOÛT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes, importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis.

JOS. ROY,

573, RUE STE. CATHERINE,

A l'Enseigne du Chapeau Rouge.

8-15-54-10

LES PARASITES désireuses de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Hémorrhoides de la vessie et des reins, Écoulements, Hémorrhéides, etc., prendront tout de suite les

A Paris: Ph^o COLONNE, 103, rue Montmartre. Agent pour le Canada: A. DELAU, 223, Mc Gill street, Montréal, et dans les principales Pharmacies. DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 15, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 131, RUE ST. JOSEPH.

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109



COLLÈGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa ou aux Députés-Adjoints-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.

(Par ordre)

W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général.

Quartiers-Généraux, } Ottawa, 11 avril 1877. 8-18-56-110

INFIRMERIE DE CHEVAUX.

H. AUDRAIN

Médecin vétérinaire du Collège de Montréal

BUREAU: Au coin des rues Jacques-Cartier et Ste. Catherine, No. 629, derrière la Pharmacie de M. A. H. Larocque.

Ouvert de 8hs. A.M. à 6hs. P.M. Consultation gratis tous les samedis.

Maison privée et Infirmerie: Rue Beaudry, No. 128. Une attention spéciale est donnée aux malades de tous les animaux domestiques: Chevaux, Bœufs, Moutons, Chèvres, Porcs, Chiens, Chats et Volailles. Les prix sont très-modérés.

Montréal, le 28 avril 1877. 8-18-4-111

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,

17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTREAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie. de Paris, pour la Puisseance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

COMPETITION AFFREUSE!

La Lutte est Terrible ce Printemps

MAIS PILON N'A PAS PEUR DE LA BATAILLE!

Il ouvre le feu avec les prix suivants: - Il n'est plus question des Tweeds de 15c, 20c, 25c, 30c et 40c.

Il est reconnu que nous avons des lignes exceptionnelles. Tweeds d'Hallifax, 45c seulement. Tweeds Canadiens, 50c et 60c seulement. Tweeds Écossais, 60c seulement.

Nos Tweeds d'États-Unis de 65c, 75c, 80c et 90c, ne sont pas égaux à Montréal.

Nous avons le plus bel assortiment de Tweeds Écossais West of England nouveaux que les messieurs peuvent désirer. Les couleurs sont des plus belles et les prix extraordinairement bas.

Nos Tweeds depuis 80c à \$1.50 partent très-vite. Nos Tweeds Français de \$1.00 à \$3.50 sont portés par tous les gens de goût.

Notre Département de Tailleurs est le plus complet et le mieux organisé de Montréal.

Nous garantissons pleine et entière satisfaction pour les commandes qui nous sont données.

A ceux qui déménagent, nous dirons: - Venez voir nos Tapestry de 50c, 55c, 60c, 70c et 75c. Nos Tapis Union de 40c et 50c. Nos Tapis de Chambre de 10c, 12c, 15c et 20c. Nos Prelards de 40c et 50c. Nos Toiles à escaliers de 4c et 5c. Nos Tapis à Escaliers de 7c et 10c. Jamais pareil Assortiment de Tapis ne s'est vu sacrifié ainsi à Montréal.

Le Magasin pour les bons Cotons et les belles Indiennes à bas prix est celui de A. PILON & CIE.

Pour les Etoffes à Robes et les Parapluies pour Dames, allez chez PILON.

Pour vos Fleurs Anglaises et Françaises et vos Chapeaux de Printemps et d'Été, allez encore chez A. PILON & CIE.

Pour vos Alpécaas Noirs, allez toujours chez A. PILON & CIE.

Pour les Soies Noires et de couleurs, les belles Etoffes de Deuil, les belles Etoffes à Manteaux et toutes les dernières nouveautés, allez encore! allez toujours chez

A. PILON & CIE.,

615, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL

A l'Enseigne de la Boule Verte.

A. PILON. L. J. PELLETIER. 7-37-52-57

OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Consultation de plus habiles Docteurs de Paris pour les Cas difficiles et pour toutes les maladies. Montréal, et dans les principales Pharmacies. Agent pour le Canada: A. DELAU, 223, Mc Gill street, Montréal, et dans les principales Pharmacies. DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 15, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 131, RUE ST. JOSEPH.



DEUX PREMIERS PRIX AU CENTENAIRE! MEDAILLES EN OR ET EN BRONZE.



Cette MÉDAILLE D'OR a été la seule accordée pour les fourrures. Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public que notre assortiment de Chapeaux de printemps et d'été est complet. Nous attirons spécialement l'attention sur les Chapeaux en Soie, venant des célèbres maisons de LINCOLN & BENNETT, CHRISTY, WOODROW, et



CHAPEAUX FRANÇAIS PINAUD & BERTEIL.

Vous trouverez aussi un assortiment varié de CHAPEAUX FEUTRE DUR, SOUPLE, PAILLE, LE GHORN, PANAMA, PAILMIER, etc., etc., etc. Attention spéciale sur la variété des Pardessus en Caoutchouc, Tweed et Reversibles, Parapluies, Chapeaux cirés, le tout acheté personnellement dans les manufactures mêmes.

THIBAUT, LANTHIER & CIE.

271, RUE NOTRE-DAME.

LES MEDAILLES RECUES



SONT ACTUELLEMENT EN EXHIBITION A LA



MAISON DES RECOLLETS.

DIPLOME DU GOUVERNEMENT CANADIEN, avec Médaille d'Argent. DIPLOME DE LA COMMISSION DU CENTENAIRE AMERICAIN, avec Médaille de Bronze.

ROBES!

Nos Costumes de \$8 sont les plus économiques en Canada. Nos Costumes en Lustré Noir de \$9.50 surpassent tous les autres. Robes et Manteaux faits sur commande à court avis.

BROWN & CLAGGETT,

MAISON DES RECOLLETS,

8-17-4-107

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET STE. HELENE.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. GOUTTE ET RHUMATISMES Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. Montréal: A. DELAU, No. 223, agent pour le Canada, et dans les Pharmacies. DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de la... PARIS.

DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 215, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 131, RUE ST. JOSEPH.

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 10,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



ÉLIXIR Fortifiant et fébrifuge, très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc. Paris, 52, rue Drouot, et les pharmacies.

Dépôts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharm. PICAUT & CIE. R. McLEOD. HENRY R. GRAY J. E. BURKE. LAVIOLETTE & NELSON W. E. BRUNET. JOS. LEDUC. J. B. MARTEL.

DEMENAGEMENT

MM. FRANCOEUR ET GIROUX

prennent la liberté d'informer leurs amis et le public qu'ils ont transporté leur établissement de commerce aux

Nos. 39 et 39 1/2, RUE ST. LAURENT

et sollicitent de nouveau leur patronage pour la nouvelle maison. Ils se sont assurés les services de

M. J. C. DAJENAI,

tailleur bien connu de cette ville. 8-16-4-10

LA COMPAGNIE DE TABAC ADAMS

La Compagnie de Tabac Adams s'adressera à la Législature de Québec pour obtenir l'autorisation d'emprunter de l'argent sur la garantie de ses immeubles, et pour confirmer l'emprunt déjà effectué. Par ordre du Bureau. G. G. MACPHERSON, Secrétaire-Trésorier. Montréal, 26 Avril 1877. 8-17-9-108

WARRANTS DE TERRES DE MANITOBA. Cinq demandés. ARCHIBALD YOUNG, Bureau des Terres de Manitoba, Toronto. 8-15-4-103

A. GELINAS AVOCAT

No. 44, RUE ST. VINCENT

(en face de l'Hôtel Richelieu)

MONTREAL.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY DEVIN'S WORM PASTILLES. The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults. Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adultes. PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS. APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

A. CHARBONNEAU & CIE. Entrepreneurs Menuisiers

No. 10, RUE LLE EVANS

ENTRE LES

Rues St. Urbain & St. Charles Borromée

MONTREAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-52-85

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.